

# Rapport d'activités 2019





# Sommaire



Le Pays Loudunais..... p. 4  
 La Gouvernance..... p. 5  
 Organisation des services..... p. 6

## ACTIVITÉ DES SERVICES

### Pôle ressources

Finances et Marchés publics..... p. 7  
 Ressources humaines ..... p. 12  
 Informatique..... p. 14  
 Communication ..... p. 16  
 Projets structurants..... p. 17

### Pôle culture, sports et coopération

Affaires culturelles ..... p. 19  
 Soutien aux associations..... p. 21  
 Coopération décentralisée..... p. 22

### Pôle développement social, éducation, familles et santé

Éducation-Jeunesse ..... p. 23  
 Contrat Local de Santé (CLS)..... p. 27

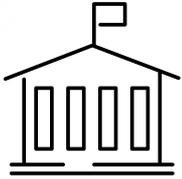
### Pôle développement économique et touristique

Développement économique ..... p. 30  
 Office de tourisme du Pays Loudunais..... p. 33

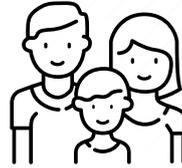
### Pôle patrimoine et développement durable

Gestion des déchets..... p. 36  
 Gestion des milieux aquatiques..... p. 40  
 Eau et assainissement ..... p. 40  
 Services techniques intercommunaux..... p. 41  
 Aménagement durable du territoire..... p. 45

# Pays Loudunais



**45 COMMUNES**  
(et 7 associées)



**25 182 HABITANTS**

(suivant données INSEE date de référence statistique 2017)

## Les Compétences

exercées par la Communauté de communes du Pays Loudunais

### OBLIGATOIRES

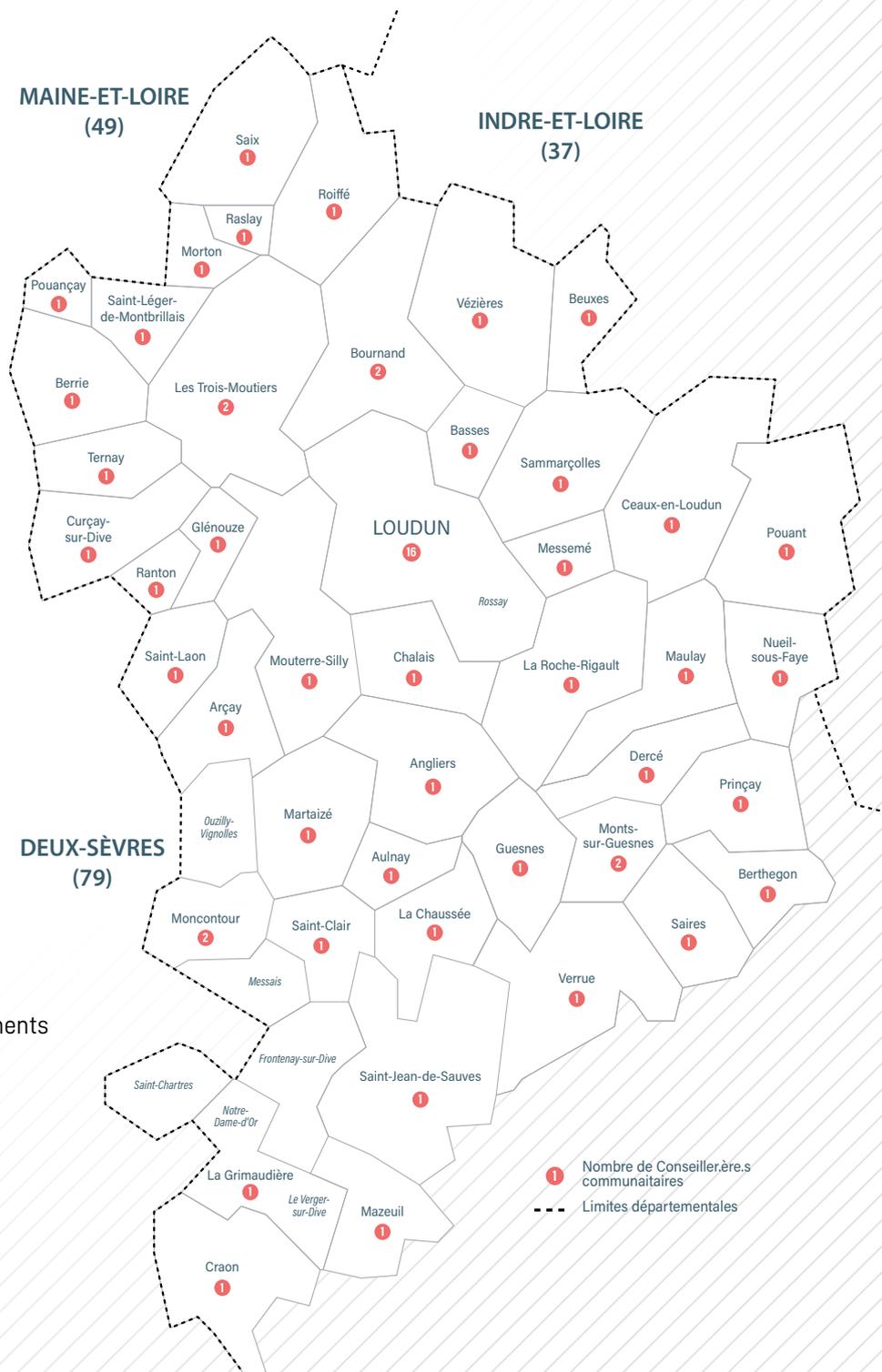
- Aménagement de l'espace
- Développement économique et tourisme
- Aire d'accueil des gens du voyage
- Déchets
- GEMAPI

### OPTIONNELLES

- Protection et la mise en valeur de l'environnement
- Politique du logement et du cadre de vie
- Équipements scolaires, sportifs et culturels
- Eau
- Politique de la ville

### FACULTATIVES

- Aménagement numérique
- Démographie médicale
- Construction, entretien et gestion d'équipements touristiques
- Actions touristiques
- Actions culturelles et vie associative
- Scolaire et périscolaire
- Petite enfance et soutien à la parentalité



# La Gouvernance



## Joël DAZAS

Président de la Communauté de communes, élu le 10 juin 2015.  
Maire de la Ville de Loudun.



## Édouard RENAUD

Vice-Président en charge des finances,  
du tourisme et de la culture.  
Maire de Moncontour.



## Marie-Jeanne BELLAMY

Vice-Présidente en charge  
de l'économie et développement local.  
Maire des Trois-Moutiers.



## Bruno LEFEBVRE

Vice-Président en charge de l'environnement,  
patrimoine, espaces verts et habitat.  
Maire de Curçay-sur-Dive.



## André KLING

Vice-Président en charge du personnel, SDAN,  
aire d'accueil des gens du voyage et piscine.  
Adjoint de la Ville de Loudun.



## Martine PICARD

Vice-Présidente en charge de l'aménagement  
du territoire, l'éducation et la coopération  
décentralisée.  
Adjointe de Monts-sur-Guenes.



## Christian MOREAU

Vice-Président en charge des bâtiments,  
maisons de santé et gestion forestière.  
Maire de Saint-Jean-de-Sauves.

## ORGANISATION DE LA GOUVERNANCE

### > Le conseil communautaire

Assemblée délibérante de l'EPCI, détermine les grandes orientations, vote les budgets et les délibérations.

En 2019, le Conseil Communautaire s'est réuni 6 fois et a voté 250 délibérations. Il se réunit tous les trimestres. Les élus des 45 communes le composent. Ce sont 67 conseillers communautaires titulaires et 40 suppléants.

### > Le Bureau communautaire

Il se réunit avant chaque conseil communautaire, il examine les projets de délibérations devant être soumis au vote du conseil communautaire. Il est composé du Président, des Vice-Présidents et de 15 conseillers communautaires.

### > Les commissions thématiques

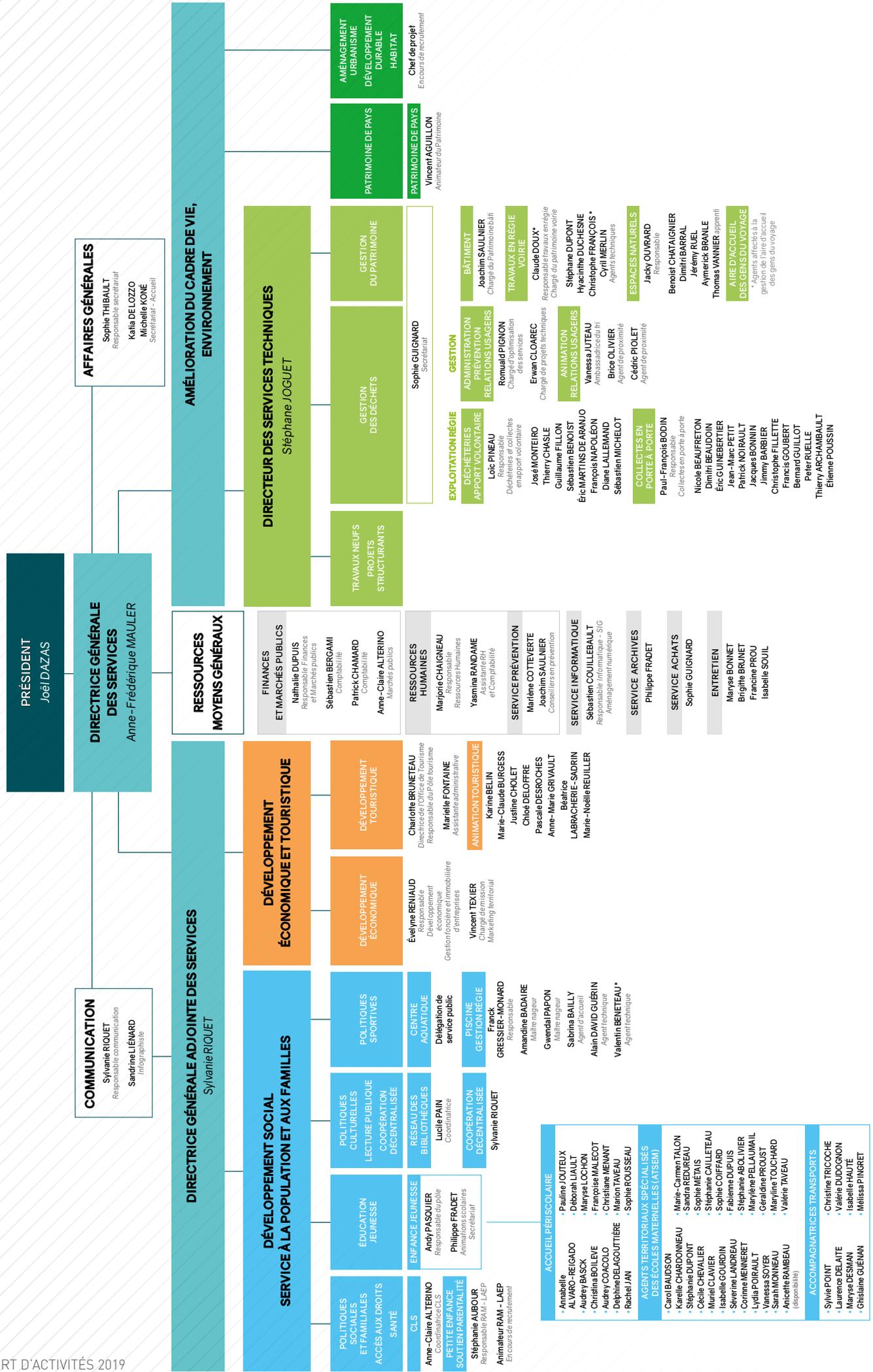
Elles sont chargées de préparer, d'étudier, d'émettre des avis et formuler des propositions qui seront soumises au conseil communautaire.

- Finances – Tourisme – Culture – Eau potable
- Environnement – collecte et traitement des déchets – GEMAPI
- Aménagement du territoire – éducation – coopération décentralisée
- Économie – Développement local
- Personnel – SDAN – Aire d'accueil des gens du voyage – Piscine
- Bâtiments – Maisons de santé – Gestion forestière

### > Les réunions présidents-vices-présidents

L'exécutif se réunit une fois par semaine.

# ORGANISATION DES SERVICES



Certains agents occupent plusieurs postes :  
Temps d'activités periscolaires, accueil périscolaire, aides maternelles, accompagnatrices.

# Activité des services

## PÔLE RESSOURCES

### FINANCES ET MARCHÉS PUBLICS



#### Responsable finances et marchés publics :

1 agent à temps complet

**Mandatements :** 2 agents à temps complet

**Émissions de titres :** 1 agent à 50% de son temps

#### Activités du service

- 4205 mandats administratifs
- 2842 titres financiers
- 41 dossiers d'emprunts en cours sur les budgets CCPL & Développement économique
- 4 autorisations de programme / crédits de paiement (AP/CP) en cours

#### Projets 2019

- Acquisition d'un nouveau logiciel de gestion financière.

#### Perspectives 2020

- Déploiement du nouveau logiciel de gestion financière
- Construction d'une nouvelle organisation comptable avec la création de services gestionnaires pour 2021.

#### Recensement des marchés publics 2019

##### Marchés de travaux

- 5 marchés de 0 € à 19 999 € HT
- 4 marchés de 20 000 € à 49 999 € HT
- 2 marchés de 50 000 € HT à 89 999 € HT
- 1 marché de 90 000 € HT à 134 999 € HT
- 5 marchés de 135 000 € à 999 999 € HT

##### Marchés de fournitures et de services

- 12 marchés de 0 € à 19 999 € HT
- 6 marchés de 20 000 € à 49 999 € HT
- 1 marché de 50 000 € HT à 89 999 € HT
- 1 marché de 90 000 € HT à 134 999 € HT
- 5 marchés de 135 000 € à 999 999 € HT

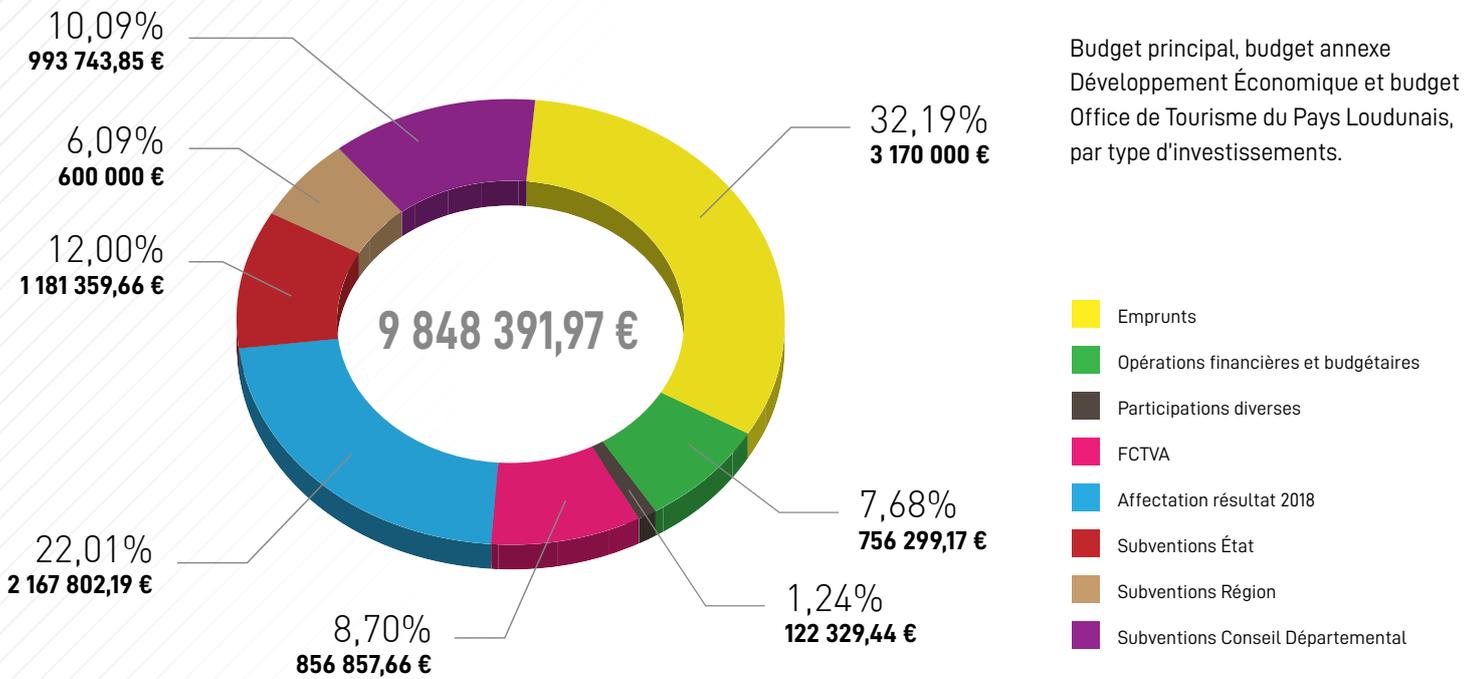
**1 BUDGET PRINCIPAL**

**16 BUDGETS ANNEXES**



COMPTE D'INVESTISSEMENT 2019

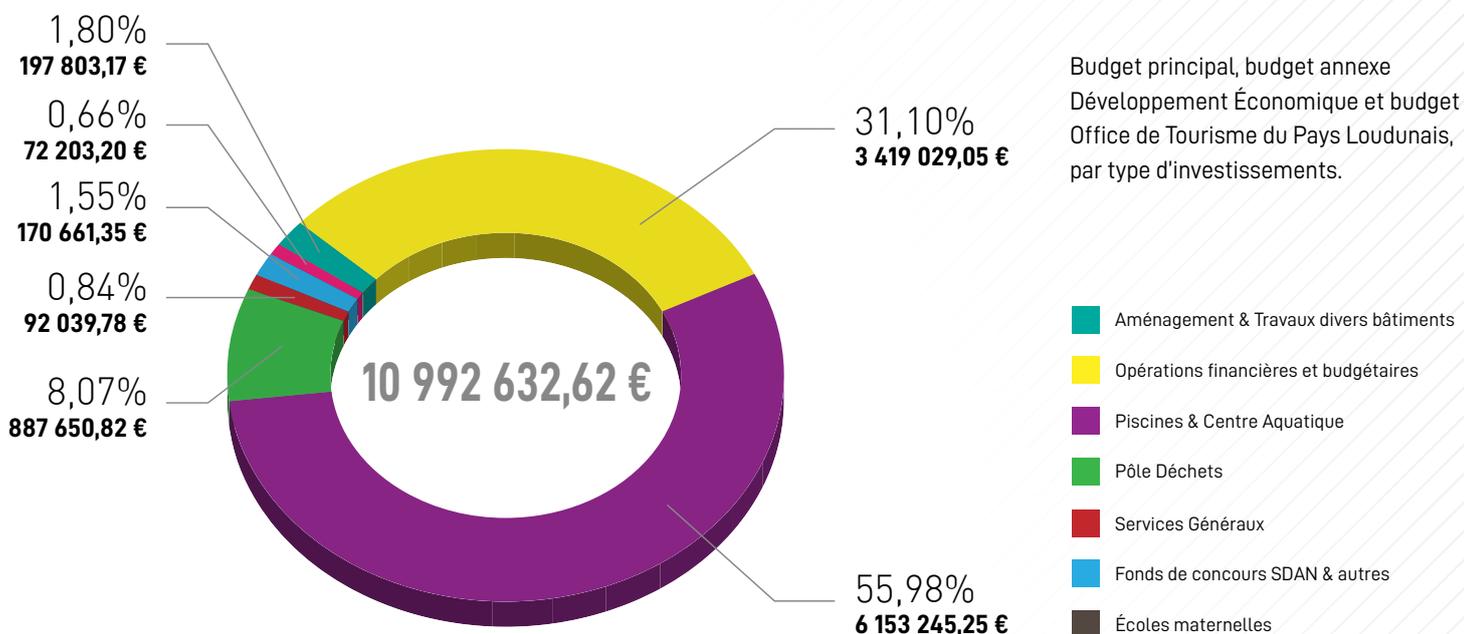
RECETTES D'INVESTISSEMENT



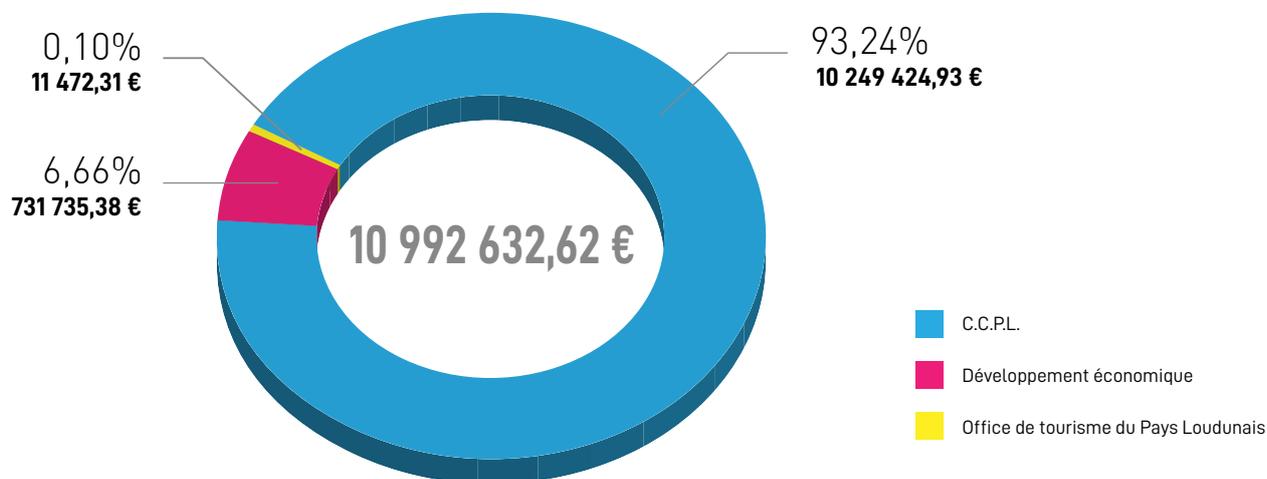
Recettes d'investissement par budget  
(hors lotissements)



## DÉPENSES D'INVESTISSEMENT

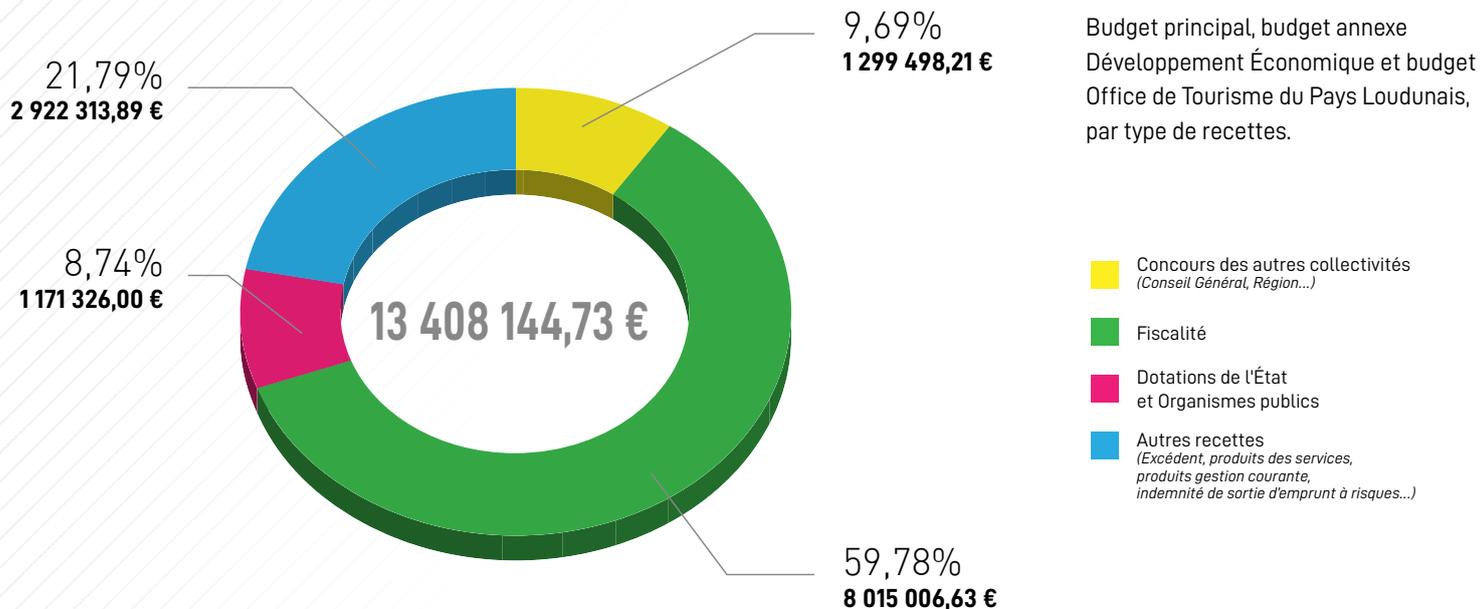


### Dépenses d'investissement par budget (hors lotissements)

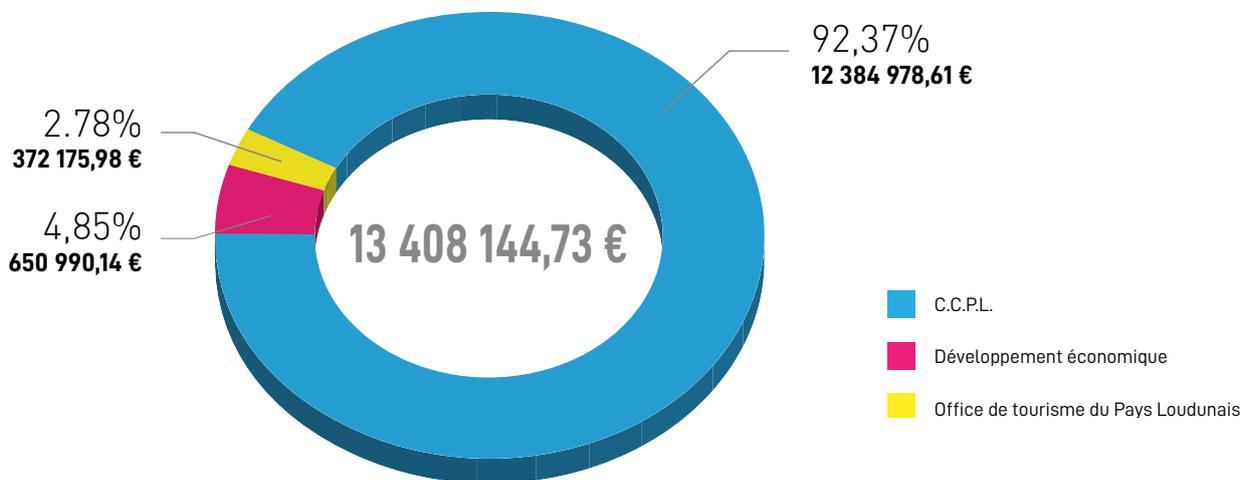


COMPTE DE FONCTIONNEMENT 2019

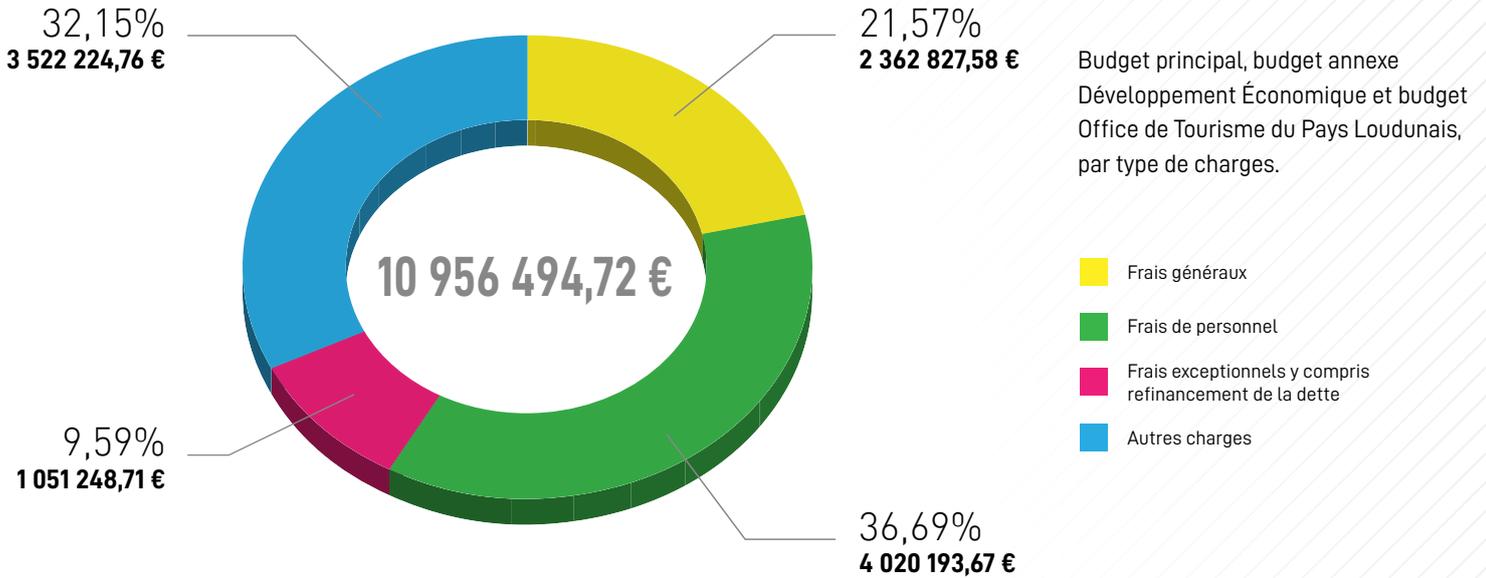
RECETTES DE FONCTIONNEMENT



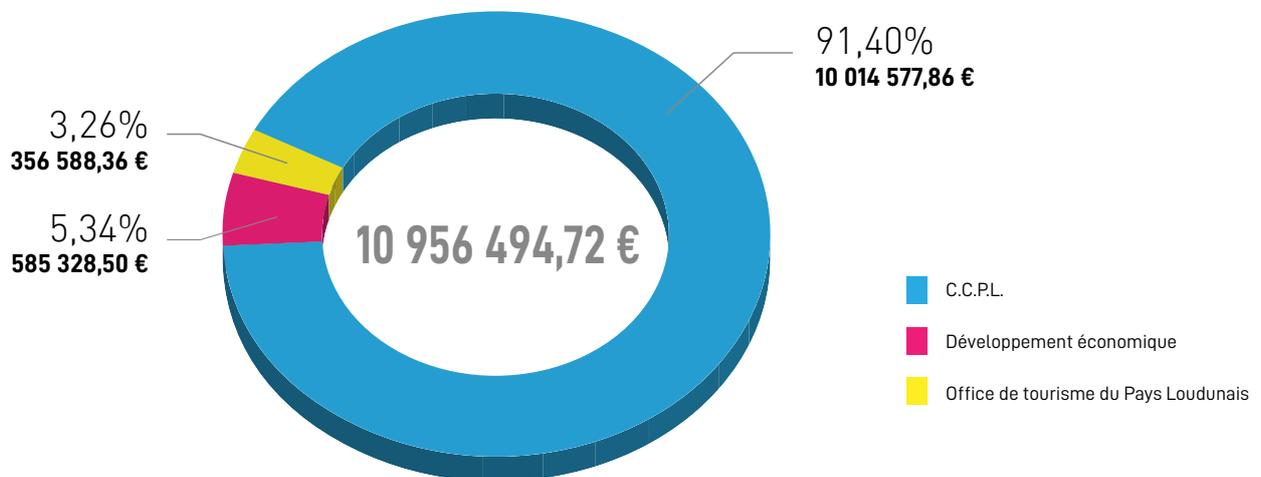
Recettes de fonctionnement par budget  
(hors lotissements)



## DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT



### Dépenses de fonctionnement par budget (hors lotissements)



## RESSOURCES HUMAINES



### Responsable des ressources humaines

1 agent à temps complet

### Assistante ressources humaines

1 agent à 50% de son temps

- Participation à la définition de la politique ressources humaines (*optimisation, cadre managérial, organisation, recrutements...*)
- Gestion des emplois et développement des compétences
- Gestion administrative et statutaire (*carrières, recrutements, procédures disciplinaires, positions statutaires...*)
- Pilotage de l'activité des Ressources Humaines et de la masse salariale
- Accompagnement des agents et des services (*suivi des dossiers médicaux, visites médicales, des besoins en remplacement...*)
- Gestion administrative du temps de travail (*emploi du temps, suivi des congés...*)
- Recensement des besoins en formation des agents (*plan de formation, inscriptions...*)
- Gestion de la paie (*préparation, saisie et suivi*)
- Pilotage et animation du dialogue social et des instances représentatives (*CT, CHSCT, CAP, CCP...*)
- Information et communication en matière de Ressources Humaines
- Veille juridique et réglementaire

## PRÉVENTION, HYGIÈNE ET SÉCURITÉ



### Conseillers de Prévention

1 agent à temps complet et 1 agent à 20% de son temps

- Élaboration et suivi du document unique de la communauté de communes
- Identification et évaluation des risques professionnels
- Développement et observation du respect des dispositifs de prévention
- Actualisation des connaissances et veille réglementaire et technique
- Réalisation des documents uniques des communes
- Tenue des trousseaux de secours
- Participation au CHSCT

## Effectifs de la collectivité

Au 31 décembre 2019, les effectifs de la collectivité se répartissent comme suit :

- 125 agents sur emplois permanents
- 2 emplois aidés (*apprenti, emploi d'avenir*)

Total des effectifs : 127 agents correspondant à 106.77 ETP (*Équivalent Temps Plein*)

### • Répartition des agents par catégories :

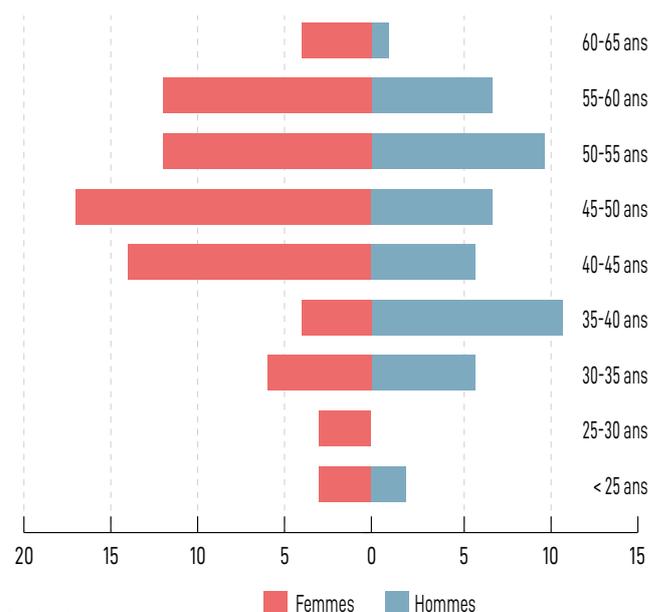
Catégorie d'emploi	Femmes		Hommes		Total	
	nombre	%	nombre	%	nombre	%
A	5	6,50	2	4	7	5,50
B	3	3,90	6	12	9	7,10
C	69	89,60	40	80	109	85,80
Emploi d'avenir apprenti	0	0	2	4	2	1,60
<b>Total</b>	<b>77</b>	<b>100%</b>	<b>50</b>	<b>100%</b>	<b>127</b>	<b>100%</b>

71 % sont titulaires de la fonction publique territoriale. La Communauté de communes emploie 29 % d'agents contractuels.

### • Évolution des effectifs au cours de l'année 2019 :

- 9 entrées dont 5 femmes et 4 hommes
- 14 sorties dont 9 femmes et 5 hommes

### • La répartition des femmes et des hommes par tranche d'âge au 31/12/2019 :



Âge moyen des FEMMES **46 ANS**

Âge moyen des HOMMES **43 ANS**

## L'absentéisme

Le taux d'absentéisme pour l'année 2019 est de 8.85 %.  
Les principaux types d'absence sont :

- **La maladie :**

Type d'absence	Nombre de jours accordés en 2019	Nombre d'agents concernés
Maladie ordinaire	717	44
Longue maladie	251	1
Maladie longue durée	502	2
Grave maladie	151	1
Congés maternité	105	1

- **Les accidents de travail et la maladie professionnelle :**

Type d'absence	Nombre de jours accordés en 2019	Nombre d'agents concernés
Accident du travail	191	8
Maladie professionnelle	83	1

- **Les autorisations spéciales d'absence et évènements exceptionnels :**

Type d'absence	Nombre de jours accordés en 2019	Nombre d'agents concernés
Autorisation Spéciale d'Absence	46	24
Absence pour raison personnelle	14	2
Grève	10	7
Congé présence parentale	10	1

## Éléments financiers

DÉPENSES	CCPL	OTPL
Masse salariale ( <i>dont élus</i> )	3 679 598,00 €	260 223,00 €
Multiservices	144 757,00 €	0,00 €
Formations	11 261,00 €	2 325,00 €
Frais de mission	5 682,00 €	1 904,00 €
Contrat assurance CNP ( <i>accident de travail et maladie professionnelle</i> )	54 793,00 €	4 264,00 €
Médecine du travail + visite médecin expert + frais AT/MP + trousse de secours	9 063,00 €	696,00 €
Mise à disposition de personnel	19 712,78 €	0,00 €
CNAS	23 613,00 €	1 848,00 €
Achats jouets, confiseries, spectacle Noël	2 935,00 €	0,00 €

## Projets 2019

- Une nouvelle organisation des services a été mise en œuvre par le service ressources humaines, piloté par la direction générale.
- Les supports nécessaires aux entretiens d'évaluation ont été revus et une formation a été organisée pour les évaluateurs.
- Le plan de formation de la collectivité a été mis en œuvre et des partenariats ont pu voir le jour avec les villes et communautés de communes du Thouarsais et de l'Airvaudais.
- Les conseillers de prévention ont réalisé une vingtaine de documents uniques pour le compte des communes (*sous la forme d'une prestation de service*). Cette mission est achevée.

## Perspectives 2020

- Le marché d'acquisition d'un nouveau logiciel GRH signé en 2019, a permis un déploiement de celui-ci au printemps 2020. Sa configuration et sa capacité de traitement des données permettra une gestion optimale des carrières, des absences...
- Les conseillers de prévention devront mettre à jour le document unique de la Communauté de communes et lancer des actions de prévention (*sensibilisation des agents, étude de postes...*).

## INFORMATIQUE



**Responsable des Systèmes d'Information :**  
1 agent à temps complet

## Missions du service

- Définir l'architecture technique du système d'information, piloter son évolution et assurer la pérennité et la continuité de services aux utilisateurs ;
- Accompagner et/ou piloter les projets d'informatisation des services de la Communauté de communes (*achats, gestion, évaluation des matériels et logiciels métiers*) ;
- Gérer les parcs informatiques, téléphoniques des services de la Communauté de communes répartis dans les différents sites (*ateliers communautaires, déchèteries, écoles maternelles, maisons médicales, offices de tourisme, services administratifs*) en lien avec les prestataires de services ;
- Piloter et suivre les projets d'aménagement numérique du territoire en lien avec les partenaires institutionnels (*Schéma Directeur Territorial d'Aménagement Numérique*).

Référent **RGDP (Règlement Général sur la Protection des Données)** en lien avec le Délégué à la Protection des Données de l'Agence des Territoires de la Vienne.

## Parc informatique

Le parc informatique de la Communauté de communes du Pays Loudunais désigne l'ensemble des ressources matérielles et logicielles nécessaires à l'activité de ses services ; il comprend également les ressources matérielles affectées aux sites dont la Communauté de communes assure la gestion (*maisons médicales*) ou pour lesquels elle prend en charge les investissements (*écoles maternelles*).

Le suivi du parc informatique est réalisé avec l'application **GLPI (Gestion Libre de Parc Informatique)** qui permet de recenser les équipements par types, affectations géographiques, attributions aux services et agents ; chaque équipement enregistré disposant d'une fiche d'informations techniques et financières. Ci-contre quelques éléments de composition du parc fin 2019.

La proportion d'applications hébergées en mode « **SAAS** » ou « **Full web** » atteint **60 %**. **40%** des applications sont encore installées sur les serveurs internes à la Communauté de communes, notamment les plus « critiques » comme la gestion financière et la gestion des ressources humaines et de la paie, ce qui justifie encore le maintien d'une architecture serveur internalisée et le remplacement régulier des serveurs.

## Assistance et activités internalisées/externalisées

Le service informatique propose une assistance de deux niveaux :

- Une **assistance interne de proximité** assurée par le responsable des systèmes d'information pour les incidents mineurs, l'intégration de nouveaux équipements sur les réseaux informatiques de la Communauté de communes (*postes de travail fixes, portables, tablettes, smartphones, etc.*), le déploiement de logiciels et l'administration des serveurs (*création des utilisateurs, gestion des droits, etc.*) ;
- Une **assistance externe** assurée par un prestataire de services dans le cadre d'un contrat de maintenance horaire de 25 heures annuelles pour les incidents majeurs (*pannes matérielles, etc.*), l'intégration des serveurs et des équipements réseaux ;

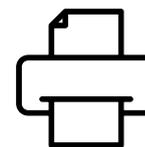
La gestion des serveurs téléphoniques dans les différents sites est déléguée à des prestataires de services.



**130 ORDINATEURS**  
DE BUREAU ET PORTABLES

**100 APPAREILS MOBILES**  
(*tablettes, smartphones, autres appareils mobiles*)

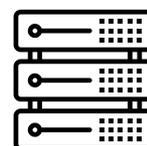
**100 MONITEURS**  
ÉCRANS



**+200 PÉRIPHÉRIQUES**  
(*imprimantes, scanners, APN, système de visioconférence, etc.*)



**50 ÉQUIPEMENTS RÉSEAU**  
(*switches, bornes wifi, pare-feu, routeurs, etc.*)



**5 SERVEURS**  
Windows

**5 SERVEURS**  
téléphoniques

**2 NAS**

**+30 LOGICIELS « MÉTIERS »**  
répartis dans les différents services de la Communauté de communes

(*gestion financière, gestion des ressources humaines, gestion du parc de collecte et des accès en déchèteries, géolocalisation des véhicules de collecte, observatoire économique, gestion de la taxe de séjour, etc.*)

## Projets 2019

### Systèmes d'information

Les principaux projets 2019 ont consisté à travailler sur la mise à niveau de l'architecture technique du système d'information et à déployer des solutions de communication pour les services de la Communauté de communes du Pays Loudunais.

- Renouvellement des serveurs de données, TSE (*bureau à distance*) et d'applications (*gestion financière, ressources humaines*) des services de la Communauté de communes ; mise en place d'une nouvelle architecture informatique reposant sur la virtualisation des serveurs pour plus de souplesse dans les déploiements et la reprise d'activité en cas de panne ;
- Réaménagement de la salle serveurs des services de la Communauté de communes au Téléport 6, afin de faciliter les interventions et la maintenance des différents systèmes (*serveurs virtualisés, serveur téléphonique - IPBX, points d'accès wifi, etc.*) ;

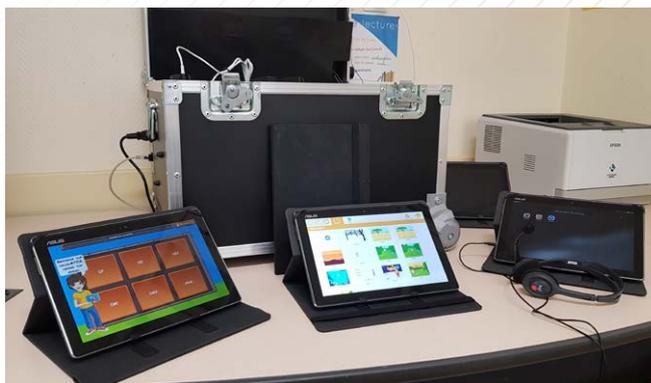


Salle serveurs

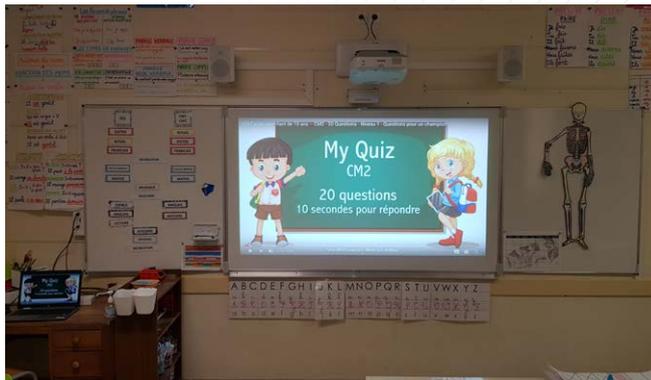


Serveurs

- Mise place d'un **service de communications unifiées** pour le service Tourisme de la Communauté de communes : ce système permettant aux agents la communication par téléphonie, visioconférence, messagerie instantanée et la gestion de l'accueil téléphonique de l'office de tourisme de Loudun et des 3 antennes touristiques sur site(s), mais également de n'importe quel emplacement géographique sur le territoire et ce, quel que soit le support utilisé (*ordinateur portable, smartphone ou tablette*).
- Poursuite du projet **Écoles Numériques Innovantes et Ruralité** par le déploiement dans 6 écoles maternelles du territoire de classes mobiles composées de tablettes et d'ordinateurs portables ainsi que d'ensembles composés de tableaux blancs, vidéoprojecteurs interactifs et systèmes de sonorisation (*Angliers, Bourmand, Moncontour, Monts-sur-Guesnes, Les Trois-Moutiers*).



Classe mobile (Angliers)



Vidéoprojecteur interactif (Angliers)

- Organisation de la formation des équipes pédagogiques en lien avec les référents pédagogiques au numérique de la circonscription de l'inspection académique de Lençôlre.
- Pilotage technique du projet de remplacement des applications métiers Finances et Ressources Humaines des services de la Communauté de communes.

## Perspectives 2020

### Systèmes d'information

Les principaux projets 2020 seront liés au renforcement de la sécurité du système d'information et des réseaux et au déploiement de nouvelles applications métiers.

- Déploiement d'un nouvel antivirus, installation d'une nouvelle passerelle de sécurité/pare-feu, mise en place d'un VPN (*réseau privé virtuel*) avec double authentification pour les accès au bureau à distance (*télétravail*) ;
- Renouvellement du serveur de sauvegardes des données et aménagement d'un local au Téléport 6 dédié aux serveurs de sauvegarde ;
- Mise en œuvre des logiciels métiers Finances et Ressources humaines et formations des services Finances et RH.

## COMMUNICATION



**Chargée de communication :**  
1 agent à 10% de son temps

**Graphiste :**  
1 agent à temps complet

### Mission du service

La mission du service est de mettre en place la stratégie de communication institutionnelle et politique de la collectivité :

- Développer l'image du Pays et de la Communauté de communes, promouvoir et accompagner ses projets et actions ;
- Participer à l'évaluation des besoins de communication de la collectivité et développer une stratégie de communication ;
- Participer à la mise en œuvre des projets et outils de communication (réalisation de supports de communication) ;
- Entretenir des relations avec les différents médias (presse, radio...) en assurant une veille de l'information.

### Éditions de documents

Service	Nombre de création PAO
Affaires scolaires	4
Billetterie	2
Communication institutionnelle	14
Culture	6
Développement Économique	9
Environnement	13
Patrimoine	30
Piscine	3
Prestations de service	6
Services techniques	7
Tourisme	25
<b>TOTAL</b>	<b>119</b>



### Relations presse

- **34 communiqués de presse :** conseils communautaires, reports des collectes, horaires des services (déchèteries, accueils périscolaires, piscine, etc.), visite du chantier du centre aquatique, fête NéOdyssee...
- **12 points presse :** travaux (centre aquatique, déchèteries), Festival du livre jeunesse et Prix Renaudot des Benjamins, signature du Contrat Local de Santé, ouverture de la piscine d'été...



- Parution de près d'**une centaine d'articles** dans la Presse Quotidienne Régionale (*La Nouvelle République, Centre Presse, Vienne Rurale, Courrier français*).

Publié le 23/10/2019 à 06:25 | Mis à jour le 23/10/2019 à 06:25

LOISIRS SPORTIFS - LOUDUN

Le centre aquatique devrait s'ouvrir au public en février.  
© Photo NR

Les travaux du centre aquatique intercommunal se poursuivent. Son ouverture au public

### Site internet

**19 246 VISITEURS**

**Les pages les plus vues sont :** page d'accueil, calendrier de collecte, horaires des déchèteries, horaires des piscines.

**Le site internet est régulièrement mis à jour :** actualités, horaires, tarifs et contenus.

### Perspectives 2020

- Poursuivre les actions de communication des services : éditions, campagne de communication ;
- Renforcer la communication interne.

## PROJETS STRUCTURANTS

### Centre aquatique intercommunal



La Communauté de communes du Pays Loudunais a souhaité doter le territoire d'un centre aquatique intercommunal afin de remplacer les deux équipements vieillissants et répondre aux besoins et attentes des habitants et usagers. Ce centre aquatique intercommunal est construit sur le site de l'actuelle piscine Tournesol à Loudun.

**Le programme définitif du centre aquatique intercommunal a été validé :**

#### Équipements sportifs :

- un bassin sportif de 25 m x 12,5 m (5 lignes d'eau) de 312,50 m<sup>2</sup>, équipé d'un fond mobile de 125 m<sup>2</sup> permettant une profondeur de bassin adaptable selon les activités ;
- un bassin d'apprentissage de 130 m<sup>2</sup> (entre 0,80 et 1,30 m de profondeur) avec une rampe d'accès pour les personnes à mobilité réduite.

#### Équipements ludiques :

- une pataugeoire de 30 m<sup>2</sup> avec animations pour les plus petits ;
- un espace bien-être ;
- une plage aqua ludique et un pentagliss extérieurs ;
- un aménagement extérieur.

#### Équipements fonctionnels :

- des vestiaires individuels et collectifs permettant notamment la rotation de classes scolaires ;
- des douches et sanitaires en nombre suffisant par rapport à la FMI1 (440) ;
- des locaux pour le personnel (bureau, salle de réunion) ;
- des espaces d'accueil et administratif.

#### Équipements techniques :

- une halle bassins (infirmerie/bureau MNS) ;
- des locaux techniques et de rangement.

La maîtrise d'ouvrage est confiée à une équipe de Maîtrise d'œuvre constituée du cabinet d'architectes nantais Bisseri, Berthomieux, Minguy, des bureaux d'études Ethis, Arest pour les lots techniques (béton, traitement de l'air et de l'eau).

22 entreprises interviennent sur la construction du nouveau centre aquatique. Le calendrier est respecté dans la phase travaux pour une réception du bâtiment en décembre 2019. La démolition de la piscine tournesol est programmée dès janvier 2020 pour l'aménagement des extérieurs : pentagliss, jeux aquatiques, plage minérale et surface engazonnée.

Pour ce chantier, la Communauté de Communes a demandé aux entreprises de respecter des clauses sociales. Elles doivent réaliser une action d'insertion qui permet l'accès ou le retour à l'emploi des personnes rencontrant des difficultés sociales ou professionnelles. Il est prévu que 15 entreprises réalisent 4 540 heures sociales.

#### COÛT DU PROJET

**9 126 000€ HT**

#### Partenaires financiers

État (CNDS, DETR)  
Région Nouvelle-Aquitaine  
Département de la Vienne

### LES ÉTAPES

**Permis de construire** : accordé le 26 février 2018

**Lancement de l'Appel d'offre « travaux »** : le 20 février 2018

**Pose de la première pierre** : juin 2018

**Début des travaux** : juin 2018

**Réception du bâtiment** : janvier 2020

**Ouverture au public** : 29 février 2020

## Aménagement numérique

La Communauté de communes s'est engagée depuis mars 2016 avec le Conseil Départemental de la Vienne, puis en mars 2018 avec Vienne Numérique dans la démarche du Schéma Directeur Territorial d'Aménagement Numérique. Elle contribue à hauteur de 1,1 million d'euros pour le financement de 19 opérations de Montée en Débit (MED) sur le territoire et le déploiement de la fibre optique (FTTH/FTTE) pour la commune de Loudun et des sites dits prioritaires dans les domaines de la santé, l'éducation et l'activité économique.

En parallèle, 2 opérations de MED hors SDTAN sont financées par la Communauté de communes et les communes de **La Chaussée, Saint-Jean-de-Sauves** et **La Roche-Rigault** dans le cadre d'une convention de délégation de maîtrise d'ouvrage avec le Conseil départemental de la Vienne.

En 2019, les 7 opérations de montée en débit suivantes ont été finalisées sur le territoire :

- **Arçay**
- **Basses**
- **La Roche-Rigault**
- **Mouterre-Silly**
- **Nueil-sous-Faye**
- **Sammarçolles**
- **Verrue**

En accord avec le Conseil Départemental de la Vienne, Vienne Numérique et les communes concernées, il a été décidé (en février 2019) de faire réaliser pour la commune de **Ranton** une opération de montée en débit initialement prévue à **Chalais**. Cette dernière fera l'objet d'un déploiement de la fibre optique dans le cadre de l'extension du Réseau d'Initiative Publique de la ville de Loudun.

À la suite de la réunion de lancement de projet FTTH/FTTE organisée en avril 2019, la Communauté de communes a souhaité accorder une priorité au déploiement de la fibre optique pour les sites déclarés prioritaires dans les secteurs de l'économie, la santé et l'éducation (*Viennopôle, Centre Hospitalier Renaudot, collège Chavagnes-Saint Joseph, lycée Guy Chauvet*).

Par ailleurs le Nœud de Raccordement Optique (NRO) - qui constituera le cœur du réseau de fibre optique déployé sur les communes de Loudun et Chalais - a été implanté en novembre 2019 sur le Viennopôle de Loudun.

### Perspectives 2020

- Achèvement des dernières opérations de montée en débit prévues sur le territoire (**Berthegon, Curçay-sur-Dive, La Chaussée, Messemé, Ouzilly-Vignolles, Ranton, Saint-Clair**) ;
- Suivi du déploiement de la fibre optique sur la commune de Loudun, organisation de réunions publiques en lien avec les partenaires (*Vienne Numérique, Conseil Départemental*) à l'attention des particuliers et des professionnels.



Inauguration MED Basses 02/09/2019



Inauguration MED Arçay 02/09/2019

# PÔLE CULTURE, SPORTS ET COOPÉRATION

## AFFAIRES CULTURELLES



**Coordinateur du Réseau des Bibliothèques en Loudunais (RBL) :**

1 agent à temps complet

### Missions du service

- Accompagner les bibliothèques dans leurs projets d'établissement (*réflexion sur les collections, les acquisitions, le désherbage des documents, l'aménagement des espaces, l'action culturelle*) afin d'en améliorer l'attractivité et les faire reconnaître comme lieux de sociabilité au sein des communes. Deux bibliothèques ont été réaménagées (*Monts-sur-Guesnes et Bournand*). Deux projets de réaménagement sont envisagés pour 2020 (*Arçay et Les Trois-Moutiers*).
- Réaliser les diagnostics des équipements et élaborer des schémas d'actions en concertation avec la municipalité, avec l'aide de la Bibliothèque Départementale de la Vienne (*BDV*).
- Proposer des modules de formation, soit par le biais du catalogue de la BDV, soit en créant des modules de formation propres au RBL, basés sur les besoins des bénévoles et salariées comme la formation autour de la Lecture à voix haute, qui s'est déroulée sur 3 jours avec l'association Le Plac'Art. Il y a également eu des solutions de mutualisation de formation avec l'association Lire et Faire Lire.
- Élaborer et acquérir des malles de jeux afin de proposer une nouvelle offre de prêts pour les bibliothèques du territoire.
- Rencontrer les différents partenaires territoriaux des bibliothèques et élaborer une stratégie globale de développement du livre et de la lecture sur le territoire par la création de nouveaux partenariats.
- Élaborer et participer à des projets interservices communautaires (*tourisme, patrimoine, enfance-jeunesse, petite-enfance et santé*).
- Être l'interlocuteur privilégié des institutions : DRAC, Région Nouvelle-Aquitaine, Agence Livre Cinéma Audiovisuel de Nouvelle-Aquitaine (*ALCA*), BDV...
- Participer à des réunions avec les différents coordinateurs des réseaux de lecture publique de la Vienne.
- Réaliser une veille des appels à projets, contrats et solutions de subventionnement existants, formations, ressources utilisées en bibliothèques, nouvelles pratiques...

### Contrat Territoire-Lecture

Les Contrats Territoire-Lecture (*CTL*) ont pour but d'instaurer des conventionnements pluriannuels entre l'État, les collectivités territoriales et les acteurs associatifs pour le développement de la lecture publique. Les CTL favorisent ainsi l'émergence de synergies locales entre les acteurs des politiques culturelles, éducatives et sociales, en faveur du développement de la lecture, en particulier dans les territoires les plus déficitaires ou sensibles. Le CTL du Pays Loudunais a été co-signé entre l'État via la Direction Régionale des Affaires Culturelles (*DRAC*), le Département de la Vienne et la Communauté de Communes du Pays Loudunais (*CCPL*) le 23 octobre 2019 à Loudun. Le budget global du CTL représente 40 000€ par an et repose sur un co-financement à 50% par la DRAC d'une part et la CCPL d'autre part. Il a été signé pour une durée de trois ans allant de septembre 2019 à août 2022.



**Les trois axes du CTL définissent les principales orientations du service :**

#### 1/ Élargir les manifestations littéraires à l'ensemble du territoire

Le service a en charge l'organisation du Festival du Livre Jeunesse (*FLJ*) en Loudunais en partenariat avec la ville de Loudun (*médiathèque*) et l'association des Amis de Théophraste Renaudot. Le FLJ rassemble le Prix Renaudot des Benjamins (*PRB*) et la Fête du Livre Jeunesse. Cette manifestation est organisée avec le soutien financier du Département, de la Région Nouvelle-Aquitaine, de la SOFIA, de l'association des Amis de Théophraste Renaudot et des communes concernées par la participation d'une ou plusieurs classes de leur école. Elle se déroule au mois de mai dans les bibliothèques et les médiathèques du réseau. Au programme : des spectacles, des ateliers avec les auteurs, des rencontres, des dédicaces et des lectures. Toutes les animations sont gratuites. Cette manifestation a permis la promotion de la lecture publique auprès des enfants et de leurs familles.

C'est le fruit d'un travail étroit avec la médiathèque de Loudun, les enseignants, les représentants de l'Éducation Nationale et le service Enfance-Jeunesse pour la préparation.

Neuf auteur.e.s ont répondu favorablement à notre invitation :

➤ Quatre ont eu pour mission de rencontrer des élèves de cycle 1 et 2 :

- Cécile Bergame, auteure et conteuse
- Kris Di Giacomo, illustratrice
- Sébastien Pelon, auteur et illustrateur
- Maureen Poignonec, illustratrice

➤ Cinq ont été sélectionné.e.s pour concourir au Prix Renaudot des Benjamins 2019, décerné par les 280 élèves de CM1 et CM2 du Pays Loudunais :

- Sophie Adriansen pour Papa est en bas (*éditions Nathan*)
- Pauline Alphen pour La vraie vie de l'école (*éditions Nathan*)
- Irène Cohen-Janca pour Ruby tête haute (*éditions des Éléphants*)
- Nadia Coste pour Un papa de papier (*éditions Syros*)
- Sophie Noël pour La saveur des bananes frites (*éditions Magnard Jeunesse*)

**Les élèves participants au PRB 2019 ont désigné Pauline Alphen comme lauréate.**

L'édition 2019 du Festival du Livre Jeunesse a touché **28 classes**, soit environ **672 élèves**. Au total, le Festival a permis de toucher environ **1 200 personnes** (*élèves compris*).

La librairie thouarsaise Brin de Lecture a vendu **281 livres** sur le Festival (*251 livres vendus en 2018*).

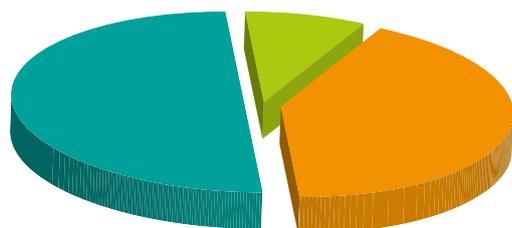
## 2/ Développer le réseau des bibliothèques en loudunais (RBL)

Le RBL compte 12 bibliothèques en activité. Au 31 décembre 2019 elles sont toutes de gestion municipale. La bibliothèque associative de Bournand ayant fermée, elle a été reprise par la municipalité.

Cependant la gestion de ces bibliothèques diffère en fonction des personnes en charge de la gestion. Trois schémas se distinguent :

- structure gérée par des professionnelles du livre et de la lecture ;
- structure gérée par des salariées (*temps allant de 2h à 12h pour la bibliothèque, poste souvent cumulé avec un poste en mairie ou en agence postale*) ;
- structure gérée par des bénévoles.

NATURE DES ÉQUIPEMENTS DE LECTURE PUBLIQUE



- Bibliothèque gérée par des professionnelles du livre
- Bibliothèque gérée par des salariées cumulant un autre poste administratif
- Bibliothèque gérée par des bénévoles

Les 4 réunions de réseau par an permettent :

- de créer du lien entre les différents bibliothécaires et d'aborder les problématiques qu'elles peuvent rencontrer ;
- de mettre en place des modules de formations ;
- de présenter des événements ;
- de préparer et d'inciter à l'élaboration d'un programme d'action culturelle.

En 2019 la présence aux réunions de réseau a été assez soutenue, avec une moyenne de 8 bibliothécaires à chaque réunion. Les réunions se sont déroulées en itinérance, permettant ainsi aux bibliothécaires de découvrir différentes structures du territoire. Les bibliothécaires ont un réel plaisir à participer à ces réunions, des liens se créent et débouchent sur des premières actions d'entraide (*covoiturage pour les formations ou les réunions notamment*). Ces réunions sont un atout pour encourager le sentiment d'appartenance au RBL et au territoire. Le bilan est très positif.

## 3/ Favoriser le lien social et lutter contre l'isolement et la fracture numérique

Aucune action n'a été menée en 2019 pour cet axe, hormis une prise de contact avec l'ACLE pour envisager des ateliers numériques en bibliothèque, couplé à des permanences numériques et des conférences autour des usages et de la sécurité numériques en 2020.

### Perspectives 2020

#### 1/ Élargir les manifestations littéraires à l'ensemble du territoire

- Poursuivre l'organisation de la manifestation sur le modèle de 2019, en y intégrant un projet d'exposition bisannuelle des œuvres des illustrateur.ice.s invité.e.s.

#### 2/ Développer le réseau des bibliothèques

- Acheter des jeux pour compléter le fond existant et développer un fond de support d'animations intercommunal (*tapis de lecture, kamishibai, etc.*).
- Organiser une formation autour de la médiation du jeu de société.
- Poursuivre les réunions de réseau trimestrielles.
- Avancer sur les projets de réaménagement des bibliothèques des Trois-Moutiers et d'Arçay notamment en formalisant les projets d'établissement en lien avec les élus des communes.

#### 3/ Favoriser le lien social et lutter contre l'isolement et la fracture numérique

- Démarrer la réflexion sur l'équipement informatique des bibliothèques (*poste animateur, poste public*).
- Afin de faciliter les contacts avec l'ensemble du réseau, optimiser le fonctionnement des adresses mails et de l'agenda partagé des bibliothèques, mais également fluidifier les relations et les réservations de documents auprès de la BDV.
- Réfléchir à un programme d'actions à créer autour de l'éducation aux médias et à l'information.
- Débuter les ateliers numériques en bibliothèque en partenariat avec l'ACLE, couplé à des permanences numériques et des conférences autour des usages et de la sécurité numériques.

## SOUTIEN AUX ASSOCIATIONS

La Communauté de communes du Pays Loudunais s'attache à développer l'accès à la culture en Pays Loudunais en soutenant les initiatives culturelles contribuant au développement du territoire. Cette compétence est inscrite dans les statuts communautaires à l'article 5.5 « Actions culturelles et vie associative » (*Arrêté préfectoral n°2019-SPC-050 du 20 mai 2019*).

**Pour l'année 2019, un soutien a été apporté à 21 projets culturels pour un montant total de 24 950€.**

Porteur de projet	Objet de la demande	Montant proposé
Instrumentarium Loudunais	Récital	800 €
Association La Première chance	Spectacle Opérette	900 €
Compagnie BLAST	Lectures d'hiver	5 400 €
Lycée Guy Chauvet	14 <sup>e</sup> Rencontres cinématographiques	2 500 €
Association LAETA	Projet de création interculturel (création et diffusion) avec le festival Mémoire et racines au Québec	2 000 €
Association LAETA	Festival les cousins d'Amérique	2 000 €
Association Culture et Patrimoine Mouterre-Silly	Spectacles saison culturelle 2019	1 200 €
Amicale des Trois villages	Concert à l'église après travaux	400 €
Association PULSS	Programme d'animations 2019	250 €
Association Équestre d'Aulnay	Promotion de l'équitation, frais de fonctionnement	500 €
Animation touristique vallée de la Dive	Festival les Lavandières	500 €
Association centre de Mémoire du Loudunais	Programme d'animations 2019	800 €
Association Cyclotourisme du Loudunais	Course cycliste La Loudunaise	300 €
Association Gabriel FAURE	15 <sup>e</sup> édition Festival jeunes talents en Loudunais	1 000 €
Association A Kat Voix	Soirées cabaret pour les 20 ans de la chorale	450 €
Association Les Amis de Théophraste Renaudot	Prix Renaudot des Lycéens et exposition	950 €
Association Tourisme et découverte	Biennale de peinture et sculpture à la collégiale Sainte-Croix	1 200 €
Les Loustiks du Vivier	Animations multisports cheval et nature	500 €
Ville de Loudun	Lug'en Scène	2 000 €
Association Amitié Maroc Poitou en Loudunais	Accueil des étudiants, journée de regroupement	300 €
ACLE	Projet culture solidaires	1 000 €
<b>TOTAL</b>		<b>24 950 €</b>

### Rappel des critères d'éligibilité :

- **Manifestations culturelles** : Entre 10 et 50 % des dépenses artistiques, plafonné à 3 000 €
- **Autres projets** : Jusqu'à 20% du coût global du projet, plafonné à 1 200 €
- **Forfaits** (plafonné à 30 % du budget global) : compétition sportive (*jeunes participants*) : 500 €

## COOPÉRATION DÉCENTRALISÉE

Un partenariat de coopération décentralisée a été mis en place en octobre 2002 entre la Communauté de communes du Pays Loudunais et la commune de Dapélogo au Burkina Faso. Le Comité de jumelage Pays Loudunais – Dapélogo a été créé afin de mettre en œuvre cette coopération. Des actions sont menées chaque année par le Comité de jumelage en faveur du développement social et économique en concertation avec la commune de Dapélogo et des associations locales.

Le Comité de jumelage organise les relations avec la commune de Dapélogo et les associations locales avec l'appui du comité de jumelage situé à Dapélogo. La Communauté de communes apporte une aide administrative au Comité de jumelage.

**95**  
PARRAINAGES

Dispositif de  
**MICRO-CRÉDITS**  
aux femmes

**3** PROJETS  
ASSOCIATIFS  
soutenus

### Éléments financiers

La Communauté de communes accorde chaque année une subvention au Comité de jumelage. En 2019, le montant de la subvention s'élève à 6000€. Dans le cadre d'une convention tripartite avec le Département de la Vienne, le comité de jumelage et la Communauté de communes, le Département participe à hauteur de 50% du montant de cette subvention soit 3000€.

La mise à disposition d'une personne en service civique a été convenue à titre gratuit.

### Projets 2019

#### Accueil du maire de Dapélogo

Le maire de Dapélogo, Soré Y Tasséré, est venu découvrir le Pays Loudunais du 18 au 20 février 2019.



Ce séjour a été l'occasion de partager des expériences en matière de gestion des déchets, de faire un bilan des actions menées à Dapélogo et d'évoquer les projets. Cette visite a permis de renforcer les liens de fraternité qui lient le Pays Loudunais et le Burkina Faso.

#### Service civique volontaire

En lien avec la Région Nouvelle-Aquitaine et l'association Cool'eurs du monde, un jeune burkinabè Éric Kaboré a été accueilli en service civique au sien de la Communauté de communes de novembre 2018 à juin 2019.

Les missions proposées dans le cadre du service civique sont :

- découverte des différents services de la Communauté de communes et notamment le service économique ;
- sensibilisation à la gestion des déchets ;
- partage culturel en lien avec le Comité de jumelage.

#### Actions du comité de jumelage

- **95 parrainages d'élèves scolarisés** dans les écoles de Dapélogo ;
- **Micro-crédits** auprès des femmes porteuses de projets économique ;



- **Participation au fonctionnement de la maison de pays et de la bibliothèque** : prise en charge d'un salaire et subvention de fonctionnement ;
- **Soutien à l'association P3** : achats de Kit d'hygiène ;
- **Soutien à l'association ICCV** : plantation d'arbres.



#### Assises sahéniennes de la coopération décentralisée

Le Département de la Vienne, en partenariat avec Cités Unies France, le ministère de l'Europe et des Affaires étrangères, les associations nationales de collectivités des 5 pays du Sahel - Burkina Faso, Mali, Mauritanie, Niger, Tchad - et avec le soutien de la Région Nouvelle-Aquitaine et de la ville de Poitiers, a accueilli et co-organisé les premières Assises sahéniennes de la coopération décentralisée.

Cette première édition s'est tenue les 10 et 11 octobre 2019 au Palais des Congrès du Futuroscope. La Communauté de communes et le comité de jumelage ont participé à ces assises avec pour objectifs : actualités de la coopération, rencontre des partenaires et partage d'expériences.

# PÔLE DÉVELOPPEMENT SOCIAL, ÉDUCATION, FAMILLES ET SANTÉ

## ÉDUCATION-JEUNESSE



**Responsable du Pôle scolaire :**  
1 agent à temps complet (ETP)

**Assistant du Pôle scolaire :**  
1 agent à 0,40 ETP

**Agents du Pôle scolaire :**  
46 agents, représentant 29,75 ETP

### Encadrement du service Enfance-Jeunesse

Effectifs agents du pôle scolaire :

	Effectif*
Coordinateur	1
Assistant	1
Accompagnatrice car	19
ATSEM	22
Animatrice périscolaire du mercredi	10
Animatrice périscolaires de l'accueil quotidien	19
Animatrice des TAP	3
Agent de ménage école maternelle	18
Agent de ménage accueil périscolaire	10

\*Il convient de rappeler que certains agents ont des missions réparties sur plusieurs postes. Ils sont donc comptabilisés dans chaque effectif.

Les 46 agents du service représentent 29,75 ETP, dont 26 contractuelles (soit 10,28 ETP).

Répartition par site :

Site	Écoles concernées	Effectifs agents (Tous postes confondus)
Multisite Sud-Est	Saint-Jean-de-Sauves, Mazeuil, le Verger-sur-Dive, Moncontour	12
Multisite Ouest	Monts-sur-Guesnes, Ceaux-en-Loudun, Beuxes, Sammarçolles	13
Multisite Nord	Les Trois-Moutiers, Morton, Roiffé, Saix, Bournand, Vézières, Saint-Léger-de-Montbrillais	15
Multisite Centre	Angliers, Mouterre-Silly, Saint-Laon	4
Coordination CCPL		2

\*Cette répartition tient compte des déclarations transmises à la Direction Départementale de la Cohésion Sociale (DDCS) de la Vienne.

Effectifs année scolaire 2019/2020 :

Site	Communes concernées	Maternelles (dont TPS)	Élémentaires	TOTAL 01/092019	TOTAL 01/092018
Multisite Sud-Est	Saint-Jean-de-Sauves	43	114	167	165
	Mazeuil		16	30	44
	Le Verger-sur-Dive	12	2		
	Moncontour	38	65	103	105
Multisite Ouest	Monts-sur-Guesnes	72	112	184	188
	Ceaux-en-Loudun	33	56	89	86
	Beuxes		39	82	74
	Sammarçolles	33	10		
Multisite Nord	Les Trois-Moutiers	49	74	123	116
	Morton		40	136	134
	Roiffé		45		
	Saix	51			
	Bournand	42	20	110	113
	Vézières		48		
Multisite Centre	Saint-Léger-de-Montbrillais	23	32	55	53
	Angliers	21	51	72	72
	Mouterre-Silly		21	21	18
	Saint-Laon	10	9	19	21

Entre 2018 et 2019, il y a une baisse du nombre d'enfants dans les écoles primaires publiques du Pays Loudunais.

En septembre 2019 l'école de Maulay a fermé. Les enfants habituellement scolarisés dans cette école ont été redirigés vers l'école primaire Théophraste Renaudot de Ceaux-en-Loudun.



La gestion est assurée par le SIVOS de Monts-sur-Guesnes accompagné des municipalités et de la CCPL. Après le déménagement réalisé en lien étroit avec les partenaires précédemment cités, les enseignants et les agents des écoles, les missions des ATSEM et les trajets de cars ont été revus et adaptés à la nouvelle organisation.

## Temps périscolaires

Le Projet Éducatif territorial s'appuie en partie sur le diagnostic et les objectifs identifiés dans le Contrat Enfance-Jeunesse (CEJ). La réforme des rythmes scolaires a ouvert de nouvelles perspectives de coopération, faisant des questions éducatives un réel enjeu en faveur de l'épanouissement et du bien-être des enfants. Le PEdT, outil majeur de cette réforme, a permis de mobiliser les volontés et les ressources locales au service d'une véritable ambition éducative partagée pour tous les enfants. Depuis la réforme des rythmes scolaires de 2018, la CCPL est labellisée « Plan Mercredi » dans le cadre du PEdT.

Le plan mercredi propose des solutions et des financements pour faciliter l'organisation des accueils de loisirs de qualité respectant les principes de la charte qualité « plan mercredi ».

Les activités réalisées lors des accueils périscolaires répondent donc aux objectifs prioritaires identifiés dans le PEdT :

- soutenir la citoyenneté ;
- améliorer le « vivre ensemble » en encourageant la tolérance et la mixité sociale ;
- sensibiliser à la protection de l'environnement.

### • Accueil périscolaire quotidien

Dans le Pays Loudunais, 4 multisites sont déclarés auprès de la DDSCS. Ces multisites ont été présentés au début de ce document. Ils comprennent au total 10 sites périscolaires dans les locaux des écoles maternelles. Cela permet de bénéficier d'un personnel formé, de mobilier et sanitaires adaptés, et d'une limitation des déplacements pour les plus petits.

Site	Communes concernées	Effectifs Accueil périscolaire (moyenne quotidienne par 1/2 journée)	
		2019/2020	2018/2019
Multisite Sud-Est	Saint-Jean-de-Sauves, Moncontour	42	39
Multisite Ouest	Monts-sur-Guesnes, Ceaux-en-Loudun,	32	35
Multisite Nord	Les Trois-Moutiers, Morton, Roiffé, Saix, Bournand, Vézères, Saint-Léger-de-Montbrillais	55	48
Multisite Centre	Angliers, Mouterre-Silly, Saint-Laon	14	15

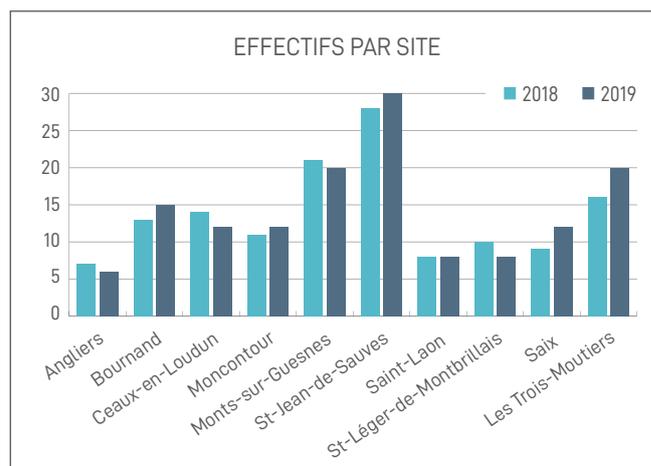
### Tarifs de l'accueil périscolaire quotidien :

Ticket (½ heure)	Carte (20 ½ heures)	Forfait Période
2 € la demi-heure du matin	18 € la carte du matin	
2,50 € la demi-heure du soir	22 € la carte du soir	

Le tarif du forfait « période » pour l'année scolaire 2019/2020 est de :

- 1<sup>ère</sup> période (2 septembre au 18 octobre 2019) : 7 semaines → 98 €
- 2<sup>ème</sup> période (4 novembre au 20 décembre 2019) : 7 semaines → 98 €
- 3<sup>ème</sup> période (6 janvier au 21 février 2020) : 7 semaines → 98 €
- 4<sup>ème</sup> période (9 mars au 18 avril 2020) : 6 semaines → 84 €
- 5<sup>ème</sup> période (4 mai au 3 juillet 2020) : 9 semaines → 126 €

L'inscription est conditionnée à la fourniture de la fiche d'informations complétée, de l'attestation de responsabilité civile, d'une photocopie du carnet de vaccinations, et à la lecture du règlement intérieur. Les inscriptions sont à faire avant le 20 juillet de chaque année. Les règlements se font sur chaque site périscolaire auprès des mandataires-animatrices.



L'accueil périscolaire quotidien prend en charge les enfants durant les semaines de classe, avant et après l'école. Les horaires d'ouverture et de fermeture peuvent varier selon les sites. L'amplitude varie de 7h à 7h30 le matin et de 18h30 à 19h le soir selon les effectifs, les besoins estimés et l'organisation sur place.

### • Accueil périscolaire du mercredi

Depuis 2019 cinq sites sont répertoriés sur le Pays Loudunais : Bournand, Les Trois-Moutiers, Monts-sur-Guesnes, Moncontour et Saint-Jean-de-Sauves. En raison d'une très faible fréquentation en février 2019 (2 enfants en moyenne) le site de Bournand a été fermé. Les enfants concernés ont été redirigés vers le site des Trois-Moutiers ou ont trouvé une autre organisation familiale.

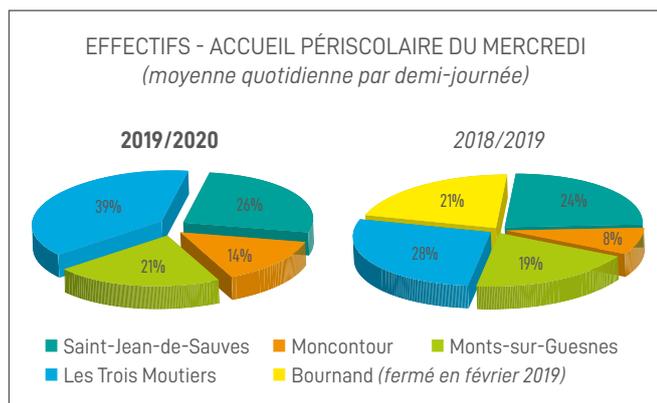


Moncontour    Monts-sur-Guesnes  
Saint-Jean-de-Sauves    Les Trois-Moutiers

Ticket demi-journée	Carte de 10 demi-journées
5 € si QF* < 749	34 € si QF < 749
6 € si 750 < QF < 1099	40 € si 750 < QF < 1099
7 € si QF > 1100	46 € si QF > 1100

\*QF : Quotient Familial

Les règlements se font sur chaque site périscolaire. L'accueil du mercredi est organisé selon la même amplitude d'ouverture que l'accueil périscolaire quotidien, soit de 7h à 7h30 le matin et de 18h30 à 19h le soir selon les effectifs, les besoins estimés et l'organisation sur place. Les repas sont apportés par les familles.



Dans le but de construire des activités respectant une logique de loisirs et de découverte et relevant de thématiques diversifiées (culturelles, artistiques, manuelles, environnementales, numériques, citoyennes et sportives) plusieurs associations locales interviennent pendant l'année sur les temps périscolaires : activités autour de la lecture avec l'association Lire et Faire Lire, pratique des arts plastiques naturels avec l'association Un P'tit Air de Saison, et participation à des projets intergénérationnels ou des projets citoyens qui reposent tous sur une approche ludique, récréative et créatrice, tout en respectant le rythme naturel des enfants.

### • Temps d'Activités Périscolaire (TAP)

Depuis septembre 2018 la Communauté de communes poursuit l'organisation des Temps d'Activités Périscolaires dans deux écoles primaires du territoire : le Verger-sur-Dive (*La Grimaudière*) et Mazeuil.

La tarification s'élève à 30€ par enfant pour l'année scolaire, 15€ en cas d'inscription après les vacances de février 2019.

Les TAP ont lieu chaque jour de 16h à 16h45 à Mazeuil et de 15h45 à 16h30 au Verger-sur-Dive.

## Transports scolaires

Une nouvelle convention avec la Région Nouvelle-Aquitaine est entrée en vigueur au 1<sup>er</sup> juin 2019 concernant les transports scolaires. Elle précise la répartition des rôles entre la Région et la Communauté de Communes du Pays Loudunais, en sa qualité d'Autorité Organisatrice de second rang (AO2).



Pour la rentrée scolaire 2019/2020 la Région a souhaité harmoniser l'organisation des transports sur les 12 départements néo-aquitains ainsi, les inscriptions étaient à faire en ligne. Les tarifs ont également été modifiés.

### La convention comprend :

- l'harmonisation des tarifs au quotient familial et des règlements intérieurs ;
- la sectorisation des écoles primaires.

Cela a nécessité des demandes de créations de point d'arrêts. Celles-ci ont été effectuées en relation avec la CCPL pour les écoles primaires et avec les mairies pour les établissements secondaires (*collèges, lycées*).

Pour l'année scolaire 2019/2020, les tarifs des transports scolaires étaient les suivants :

Quotient familial	Tarif annuel
QF < 450€	30€
451€ < QF < 650€	50€
651€ < QF < 870€	115€
QF > 1201€	150€

### Tarifs spécifiques :

Pour les familles qui scolarisent leurs enfants hors du secteur de rattachement de leur commune, ou s'il y a moins d'un kilomètre entre leur arrêt et l'école	À la charge des familles	150€
	À la charge de la CCPL	45€
Si un enfant prend le car entre deux écoles		30€
Pour toute inscription réalisée après le 20 juillet 2019		15€

Au total ce sont près de 350 enfants de primaire qui utilisent l'un des 21 circuits de transports scolaires en Pays Loudunais en 2019/2020.

Un important travail de relais de la communication a été effectué par le service auprès des élus, des mairies, des agents et des parents.

## Projets 2019

### Projets institutionnels et contrats

La CAF et la MSA sont des partenaires privilégiés pour la politique Enfance-Jeunesse en milieu rural. Ils participent à l'amélioration des services autour de l'enfance, de la petite-enfance, de la parentalité et de l'accès aux droits, notamment par le biais des contrats territoriaux et de divers subventionnements.

### • CEJ

L'année 2019 a été marquée par l'élaboration et la signature du Contrat Enfance-Jeunesse (CEJ) 2019/2022, après deux CEJ précédents. C'est un contrat d'objectifs et de cofinancement passé entre la Caisse d'Allocations Familiales et une collectivité territoriale, afin de poursuivre et d'optimiser la politique de développement en matière d'accueil des moins de 17 ans révolus. Le CEJ du Pays Loudunais est signé entre la CAF, la MSA, la ville de Loudun, le SIVOS de Monts-sur-Guesnes et le CCPL.

Il intègre la politique petite-enfance, devenue une compétence intercommunale à partir du 01/01/2020.

Spécialisé dans l'enfance et la jeunesse, il devrait tendre vers une politique plus globale, autour des domaines culturels, sociaux, de la petite enfance et de l'enfance-jeunesse.

### • CTG

En outre, la CCPL se dirige vers l'élaboration d'une Convention Territoriale Globale (CTG), avec la signature de l'accord cadé le 27 novembre 2019.

La CTG est une démarche qui vise à mettre les ressources de la CAF, tant financières que d'ingénierie, au service d'un projet de territoire afin de délivrer une offre de services complète, innovante et de qualité aux familles. Tous les champs d'intervention de la CAF peuvent être mobilisés : petite enfance, enfance, jeunesse, parentalité, animation de la vie sociale, accès aux droits, logement, handicap, etc. Elle remplace donc progressivement les CEJ, au fil de leur renouvellement.

### • PEdT et Plan mercredi

Après la mise en place des TAP, de l'accueil périscolaire du mercredi, le développement de l'accueil périscolaire quotidien, la politique enfance-jeunesse de la CCPL se développe. Les objectifs de cette politique sont ceux du PEdT qui intègre le Plan Mercredi, soit :

- soutenir la citoyenneté ;
- améliorer le « vivre ensemble » en encourageant la tolérance et la mixité sociale ;
- sensibiliser à la protection de l'environnement.



Une évaluation du PEdT se fera en 2020 (pour rappel le premier PEdT a été signé fin décembre 2014 et le premier Plan Mercredi est en vigueur depuis 2018). Elle sera remise au groupe d'appui départemental qui comprend différentes instances dont la DDCS, les Fédérations d'Education Populaires et l'Education Nationale. L'évaluation devrait servir de base pour élaborer une nouvelle convention sur la période 2020/2023.

### Les évolutions du service

À partir de novembre 2018 le service Enfance-Jeunesse a accueilli Eric Kaboré, un volontaire en Service Civique de Dapélogo, commune du Burkina Faso jumelée avec le Pays Loudunais. La mission était partagée entre deux services : l'Enfance-Jeunesse et le Pôle Déchets - Environnement.

Le service a également participé à la création du service Petite Enfance, en rédigeant le dossier nécessaire au subventionnement du Relais d'Assistantes Maternelles Intercommunal et du Lieu d'Accueil Enfants-Parents (LAEP) par la CAF, mais aussi

en commençant à identifier les communes et les locaux susceptibles d'accueillir les ateliers du futur RAMI. La prise de compétence a été proposée au conseil communautaire en septembre 2019.

### Perspectives 2020

L'objectif du service pour l'année 2020 est de poursuivre la dynamique engagée en 2019, en développant de nouveaux partenariats et en accompagnant les partenaires de la communauté éducative (*enseignants, agents municipaux, mairies...*) dans la complémentarité des temps scolaires, périscolaires et extrascolaires, la pédagogie des enfants, et le respect des conditions d'hygiène et de sécurité.

L'objectif 2020 du service concernant les programmes d'animations est de poursuivre le développement des partenariats avec les associations locales sous la forme de conventions annuelles. Cela permettra d'avoir une vue d'ensemble sur les animations réalisées dans les différents accueils périscolaires et de pouvoir valoriser ces animations pour attirer de nouveaux usagers.

Un travail pourrait être engagé sur les tarifs (*en envisageant notamment une généralisation du quotient familial*) et sur le mode de facturation avec la dématérialisation de ce service (*portail famille...*).

Une attestation particulière à la communication auprès des parents d'élèves, enseignants, et partenaires institutionnels afin de valoriser les accueils périscolaires et attirer les usagers.

Il est également envisagé de répondre au Fonds d'appels à projet CNRACL pour améliorer les conditions de travail des agents, notamment des ATSEM.

De plus, le service ayant participé à la prise de compétence Relais Petite Enfance et LAEP, l'année 2020 sera consacrée au transfert de compétence de la ville de Loudun et à la mise en place du service à l'échelle communautaire sous forme d'itinérance.



## CONTRAT LOCAL DE SANTÉ



**Coordinateur CLS :**

1 agent à 80% de son temps (0,8 ETP)



**Contrat Local  
de Santé  
Pays Loudunais**

### Missions et organisation du service

Le Contrat Local de Santé (CLS) est un outil de coordination dont le but est d'améliorer la promotion de la santé, la prévention, l'accès aux soins et l'accompagnement médico-social pour tous les habitants. Il offre une coordination et un soutien pour valoriser, consolider et créer des dynamiques locales de santé et des partenariats entre différents acteurs du territoire : professionnels de santé, paramédicaux et médico-sociaux, institutions, associations... autour de projets communs pour l'accès aux soins et la bonne santé de tous.

La Communauté de communes du Pays Loudunais (CCPL), l'Agence Régionale de Santé (ARS) Nouvelle-Aquitaine, la Préfecture de la Vienne, le Conseil Départemental de la Vienne, la Caisse Primaire d'Assurance Maladie (CPAM) de la Vienne, la Mutualité Sociale Agricole (MSA) Poitou, la Caisse d'Allocations Familiales (CAF) de la Vienne et le Groupe Hospitalier Nord Vienne (GHNV) ont signé le CLS le 4 avril 2018, **affirmant ainsi leur engagement à travailler ensemble pour renforcer l'accès aux soins et dans la lutte contre les inégalités sociales environnementales et territoriales de santé.**

Un poste de coordinateur CLS (0,8 ETP), co-financé ARS/CCPL, assure la mise en place et l'animation du CLS qui se construit autour de groupes de travail thématiques pour encourager le partenariat local, valoriser l'existant et mettre en place de nouvelles actions autour de projets partagés entre les différents acteurs. De nombreux services de la CCPL sont également investis dans la mise en place ou le portage d'actions directement liées au CLS (*services jeunesse, communication, logistique...*).

### 18 FICHES-ACTIONS

Pour permettre le suivi du CLS et préciser les modalités d'action envisagées, 18 Fiches-actions ont été rédigées. Vous trouverez ci-contre le détail des fiches avec les actions mises en œuvre en 2019 pour chaque domaine.

**Axe 1 : Renforcer l'attractivité du territoire pour maintenir et développer une offre de soins de premier recours et de proximité**

**Fiche-action 1 : Favoriser l'installation de nouveaux professionnels de santé.**

**Fiche-action 2 : Favoriser l'interdisciplinarité, l'organisation de l'offre de soins sur le territoire et le développement de la télémédecine et des nouvelles technologies.**

**Fiche-action 3 : Promouvoir l'activité du Groupe Hospitalier Nord-Vienne site de Loudun.**

- Réunion de présentation des CPTS organisée par l'ARS en février 2019.
- Présentation de l'ACI aux professionnels de santé par territoire de MSP (*mars – avril 2019*).
- Information sur les Infirmière.e.s en Pratiques Avancées (IPA) (*juin 2019*).
- Soirée de présentation des outils PTA et PAACO-Globule (*nov.2019*).
- Réalisation d'affiche « Recherche médecins » pour la MSP des Trois-Moutiers et pour le Pays Loudunais.
- Travaux d'adaptation des locaux de la MSP des Trois-Moutiers pour l'accueil d'une orthophoniste.
- Extension de la Maison médicale de Loudun : suivi du projet d'acquisition et de travaux, concertation avec les professionnels de santé.
- Appel à Candidature 400 médecins ville-hôpital : le CHU a déposé 2 dossiers pour proposer des postes en exercice partagé avec la maison médicale des Trois-Moutiers et de Loudun.
- GHNV-CHU : renforcement de l'offre de consultations avancées + communication aux généralistes du territoire.
- Déjeuners/réunions de travail proposés aux professionnels de santé par territoire sur le thème de l'exercice coordonné et des projets de santé :
  - ⇒ **Monts-sur-Guesnes** : 2 déjeuners de travail, 4 réunions en soirée, 6 à 9 participants -> Ecriture du projet de santé de la MSP (*labellisée par l'ARS en 2020*)
  - ⇒ **Les Trois-Moutiers** : 3 déjeuners de travail, 3 à 6 participants -> choix de création d'une Equipe de Soins Primaires.
  - ⇒ **Loudun** : 2 déjeuners de travail, 19 à 26 participants -> relecture et réappropriation du Projet de santé de la MSP.
  - ⇒ **Moncontour** : proposition d'accompagnement formulée auprès des professionnels de la maison de santé.

## Axe 2 : Améliorer la santé des populations en développant la prévention

### ENFANCE ET PARENTALITÉ

**Fiche-action 4 : Développer l'accompagnement à la parentalité et l'offre de lieux de sociabilisation pour la petite enfance.**

**Fiche-action 5 : Favoriser le dépistage et la prise en charge précoce des troubles de la petite enfance et Améliorer l'accès aux soins, la coordination et le suivi des enfants et des jeunes.**

- Semaine de la petite enfance : Journée d'ateliers parents-enfants animation partenariale portée par le multi-accueil de Loudun, RAM, PMI, et AADH.
- Dispositif SAJE : service d'accueil de jour pour les familles en difficulté porté par la PMI.
- Communication sur l'existant : Rédaction d'un bulletin infos sur les ressources locales.
- Petite enfance et handicap : Journée territoriale de l'inclusion des 0-6 ans « HANDI'CAP ou PAS CAP ? » organisé par le PARI 86.
- Développement des lieux de sociabilisation préscolaire : 2 projets en cours de construction portés par la CCPL en lien avec le Contrat Enfance Jeunesse de la CAF et la MSA :
  - ⇒ Prise de compétence communautaire «Petite enfance et soutien à la parentalité » à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2020 : Création et/ou aménagement, entretien, gestion et animation de Relais Assistant(e)s Maternel(le)s (RAM) et Création et/ou aménagement, entretien, gestion et animation de Lieux d'Accueil Enfants Parents (LAEP)
  - ⇒ Création du RAM intercommunal (*Relais d'assistant.e.s maternel.le.s*)
  - ⇒ Création d'un LAEP intercommunal (*Lieu d'Accueil Enfants Parents*)

### PRÉVENTION, ÉDUCATION POUR LA SANTÉ

**Fiche-action 6 : Développer les actions d'éducation et de promotion de la santé.**

**Fiche-action 7 : Activité physique - nutrition.**

**Fiche-action 8 : Santé sexuelle, respect de l'individu, prévention.**

- **Parcours santé jeune** : Participation au développement d'un parcours santé jeune porté par la Mission Locale Nord Vienne (*ateliers, déjeuners santé, accès aux droits, diner-quizz...*).
- **Santé sexuelle et respect de l'individu** : Groupe de travail thématique : proposition d'un catalogue d'outils par l'IREPS, poursuite des actions de prévention mises en place régulièrement dans les établissements scolaires (*collèges-Lycées*) avec les sages-femmes du GHNV, action de prévention par la Mission Locale Nord Vienne.
- **Groupe santé - bien-être à destination des publics fragiles (personnes en situation d'isolement social, précarité, inactifs pour des raisons de santé, migrants...)** : action partenariale locale (*MDSP, MSA, GHNV, ACLE, CARSAT*).

## Axe 3 : Prévenir et accompagner la perte d'autonomie (personnes âgées et personnes en situation de handicap)

**Fiche-action 9 : Améliorer les représentations, l'anticipation et l'acceptation de la perte d'autonomie.**

**Fiche-action 10 : Développer les actions et réseaux de soutien aux aidants**

**Fiche-action 11 : Favoriser la fluidité des échanges entre professionnels médicaux, paramédicaux et médico-sociaux autour d'un parcours de vie.**

### ➤ Ateliers seniors

- Proxi santé : sessions de 5 ateliers Nutrition, sommeil, activité Physique (*Ceaux-en-Loudun, Mouterre-silly*).
- MSA services Poitou : ateliers Bien Vieillir : 3 ateliers « sommeil », 3 ateliers « santé au volant », 3 atelier « numérique », conférence sur le sommeil, sur l'alimentation...
- ADMR : 1 atelier prévention des chutes.
- La Vie la Santé : 4 Ateliers « prévention des chutes » (*Les Trois-Moutiers, Loudun, Monts-sur-Guesnes et Moncontour*).

➤ **Semaine Bleue** : action partenariale locale portée par le CCAS de la ville de Loudun : randonnée, bal, karaoké, ciné-débat ...

### ➤ Soutien aux aidants :

- Entr'aïdants : programme d'activités bimestrielles aidants/aidés.
- Comité technique « soutien aux aidants » porté par la MSA et Vienne Autonomie Conseil rassemblant les partenaires locaux : un « Kit de l'aidant » est en cours de préparation.
- 5 Ateliers « préservez-vous » par la MSA services Poitou à destination des aidants.

## Axe 4 : Développer la prévention et l'offre de prise en charge en santé mentale à tous les âges

**Fiche-action 12 : Sensibiliser professionnels et grand public sur les thématiques de santé mentale.**

**Fiche-action 13 : Développer les actions d'information et prévention des addictions et des risques suicidaires.**

**Fiche-action 14 : Développer la transversalité et la coordination entre tous les professionnels accompagnant le parcours de vie d'une personne en situation de trouble de la santé mentale.**

- Programme de développement des compétences psychosociales pour les 0-6 ans « MIMIKAE » école maternelle porté par le CH Henri Laborit.
- Accompagnement des associations PROGECAT et l'Instrumentarium pour l'appel à projet culture et santé : ateliers et stage estival de musique avec les résidents du foyer d'accueil médicalisé pour adultes handicapés de Monts-sur-Guesnes.
- Formations Prévention suicide et promotion de la santé mentale : 2 sessions de 3 jours de formation organisées par le CH Henri Laborit.
- Moi(s) sans Tabac : ciné débat pour les collèges et lycées, actions dans les établissements scolaires, forum addiction, animation du GHNV dans les centres commerciaux.

**Axe transversal : lutter contre les inégalités sociales, environnementales et territoriales de santé (ISETS)**

- ▣ **Fiche-action 15 : Informer et accompagner les habitants dans l'accès aux droits et dans les démarches administratives.**
- ▣ **Fiche-action 16 : Favoriser l'amélioration des cadres de vie non adaptés dans une logique écologique, économique et de santé publique.**
- ▣ **Fiche-action 17 : Valoriser et renforcer l'offre de mobilité sur le territoire.**
- ▣ **Fiche-action 18 : Renforcer le lien social et le pouvoir d'agir des habitants.**
- **Accès aux droits :**
  - Développement de la PASS Mobile par le GHNV.
  - Point d'accès numérique CAF porté par l'association ACLE.
- **Mobilité :**
  - Participation aux groupes de travail portés par la plateforme départementale mobi'viennne.
  - Article sur les ressources d'accompagnement à la mobilité dans le journal de la CCPL.
  - 1 journée théâtre/débat/ateliers + ateliers sénior au volant par MSA services Poitou.
- **Environnement / Habitat :**
  - Forum « BIEN SOUS MON TOIT » : action territoriale portée par le collectif loudunais pour le logement -> 29 novembre 2019.
- **Lien social :** groupe de travail accompagné par la fédération de centre sociaux de la Vienne pour la construction d'un espace d'animation de la vie locale pour le Pays Loudunais.

**Budget du service**

Le budget global pour 2019 s'élève à 31 725 €. La dépense principale étant constituée de la rémunération du poste de coordinateur CLS. Les ressources proviennent d'une subvention de l'ARS de 15 000 € et le reste de fonds propres de la CCPL.

**Projets 2019 et perspectives 2020**

- Suivi du projet d'extension et de restructuration de la Maison de santé de Loudun.
- Poursuite de l'accompagnement des pôles santé.
- Poursuite des actions engagées depuis 2018.
- Portage et développement de l'action entr'aïdant (*en partenariat avec la MSA, Vienne Autonomie conseil, la Plateforme de répit...*) et du groupe de prévention santé à destination des personnes fragiles (*en partenariat avec la MSA, MDSP, UDAF, CARSAT, GHNV, MDSP...*).
- Travailler sur la dynamique des groupes santé mentale / addictions / prévention pour la mise en place d'actions locales.
- Création d'un guide santé / social en Loudunais (*à destination du grand public et des professionnels de santé*).



Ciné-débat, Mois sans tabac.

**Édition régulière  
d'un bulletin d'information**

# PÔLE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET TOURISTIQUE

## CHIFFRES CLÉS

de l'emploi en Pays Loudunais



# 6 301

**SALARIÉS EN 2019**

(6 310 salariés en 2018)



# 14 546

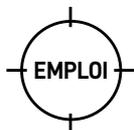
**RECRUTEMENTS EN 2019**

(HORS INTÉRIM)

(14 408 recrutements en 2018)

**7.3% D'EMPLOIS DURABLES**

(CDD/CDI de + de 6 mois)



**7.3% DE CHÔMAGE**

EN 2019 (7.7% en 2018)

Taux national 2019 : 8.1 %

En 2019, le Pays Loudunais affiche un taux de chômage inférieur à la moyenne nationale de 0.8% et une baisse de 0.4% par rapport à 2018.

L'effectif des salariés est stable sur les 2 dernières années.

Le nombre des embauches est en légère progression : + 138 en 2019.

## DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE



**Responsable Développement économique et gestion immobilière des biens à caractère économique :**

1 agent à temps complet (ETP)

**Chargé de mission :**

1 agent en temps partagé

3/5 de son temps à la CCPL : marketing territorial

2/5 de son temps à la ville de Loudun : manager de centre-ville



## Missions du service

### Accueil des porteurs de projet

- Accompagnement au montage de projet et à la constitution des dossiers
- Recherche de solution de financement
- Mise en relation avec les partenaires
- Prospection foncière et immobilière

### Animation économique

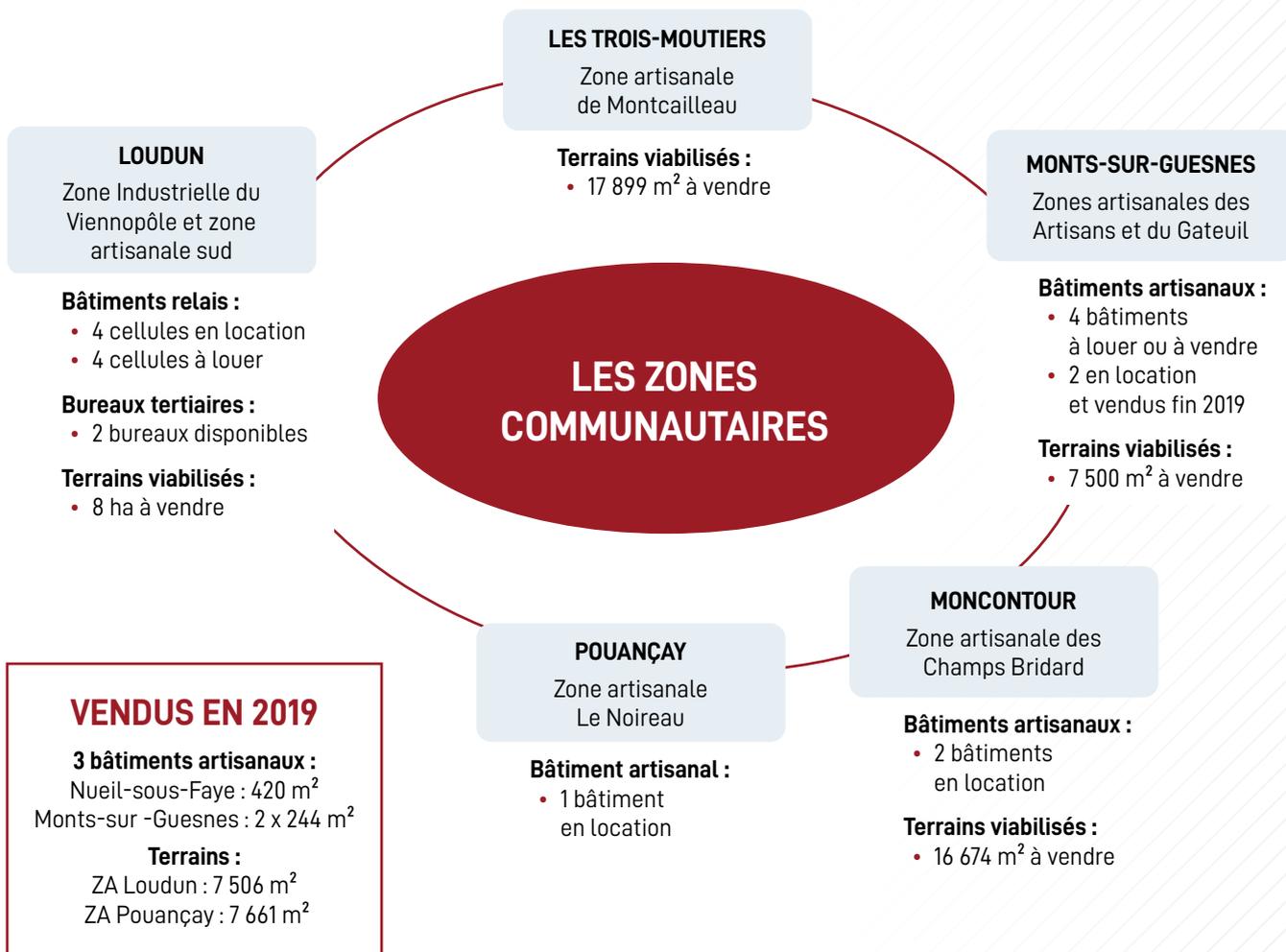
- Analyse du tissu économique
- Promotion du territoire
- Participation à des salons
- Actions de communication
- Animation du réseau, Club des entreprises

### Gestion immobilière

- Parc locatif de bâtiments artisanaux et de bureaux
- Ventes de terrains à vocation économique

## Les zones d'activités et zone industrielle communautaires :

La Communauté de communes gère 5 zones artisanales et 1 zone industrielle. La collectivité propose une offre immobilière de location et de vente afin de répondre aux demandes d'installation des entreprises sur le territoire. En 2019, la CCPL uniformise les prix des terrains sur les zones artisanales : ils sont tous proposés à la vente à 5 euros HT/m<sup>2</sup>.



### > PARMIS CES ENTREPRISES, EN 2019

- 1 472** ENTREPRISES AGRICOLES
- 1 113** ARTISANS ET SERVICES
- 142** COMMERCES DE PROXIMITÉ
- 27** INDUSTRIES

## Évolution des entreprises entre 2018 et 2019

	2018	2019
Entreprises immatriculées	2 719	2 754
Créations d'entreprises	126	179
Cessations d'activités	149	126
<b>Total</b>	<b>-23</b>	<b>53</b>

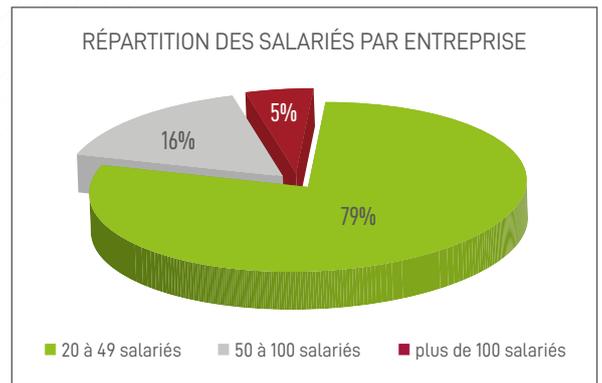
Le service développement économique a reçu 22 personnes en RDV individuels. 6 avaient un projet finalisé et 5 se sont installées.

## Nombre de salariés dans les entreprises loudunaises

Le nombre de salariés sur le Pays Loudunais accuse une légère baisse depuis 3 ans :

Effectif estimé par année pour l'ensemble du territoire		
2017	2018	2019
6 380	6 313	6 309

Les plus gros employeurs (+ de 100 salariés) sont Leclerc, Elis et Center Parcs (hors établissements publics).



## Les aides aux entreprises

INITIATIVE VIENNE Prêt 0%	AIDES RÉGION NOUVELLE-AQUITAINE (SRDEII)	
	TPE	INDUSTRIES
4 entreprises financées 75% en création 25% en reprise	Création : 9 dossiers : 72 000 €	Soutien régional sur l'innovation, le plan de formation de salariés, conseils, investissement
6 prêts d'honneurs	Transmission/reprise : 5 dossiers : 55 883 €	276 166 euros
8 emplois directs	Développement : 7 dossiers : 144 889 €	
35 500 euros de prêts 0% pour 227 197 euros de prêts bancaires associés	Total : 272 772 euros attribués aux TPE	

## Étude des circuits courts

La Communauté de communes du Pays Loudunais et la CC du Thouarsais ont réalisé conjointement une étude sur les circuits courts avec le cabinet AFIPAR afin de connaître l'offre et la demande sur les territoires. Le projet s'inscrit dans le contrat de territoire. L'étude a été rendue fin 2019 avec un diagnostic et des propositions d'axes de travail.

En 2020, les premières actions seront engagées en lien avec les producteurs et les partenaires.



## Territoires d'industrie

La Communauté de communes du Pays Loudunais a délibéré le 27 novembre 2019 pour valider le principe d'adhérer aux actions menées dans le cadre du Territoire d'Industrie Nord Poitou avec l'agglo 2B, la Communauté de communes de Parthenay-Gâtine, la Communauté de communes du Thouarsais, la Communauté de communes de l'Airvaudais, la Communauté de communes Val de Gâtine. Ce dispositif est initié par l'État et piloté par la Région Nouvelle-Aquitaine. Un calendrier prévisionnel d'actions à mettre en œuvre a été établi fin 2019.



## Contractualisation avec la Région Nouvelle-Aquitaine

En juin 2019, le Conseil de Communauté a approuvé la mise en œuvre du Schéma Régional de Développement Economique, d'Innovation et d'Internationalisation (SRDEII), le règlement d'intervention des aides aux entreprises et la signature de la convention entre la Région et le Pays Loudunais.

## Communication

- Mise en ligne du portail économique [www.economie-pays-loudunais.fr](http://www.economie-pays-loudunais.fr)  
Site entièrement dédié à l'activité économique du territoire
- Participation à 2 grands salons des entrepreneurs, Nantes et Paris et au Forum entreprendre de Poitiers.

## Perspectives 2020

- Mise en place d'un dispositif d'aide aux Très Petites Entreprises avec un financement 100% CCPL. L'aide est destinée aux travaux de rénovation, d'aménagement, d'amélioration et de modernisation de l'outil de travail des commerçants, artisans et entreprises de services du territoire (éligibilité et montant en fonction du règlement du dispositif).
- Participation à la Semaine de l'Industrie en mars 2020.
- Mise en œuvre des premières actions sur les circuits courts.
- Choix et mise en œuvre des actions sur Territoires d'Industrie et notamment l'étude prospective sur le tissu industriel.
- Développement de l'entreprise MAROT : acquisition d'un terrain et implantation sur le Viennois.
- Étude sur la réhabilitation du Centre d'Accueil des entreprises

## OFFICE DE TOURISME DU PAYS LOUDUNAIS



### Responsable de l'Office de tourisme :

1 agent à temps complet (ETP)

### Agents de l'Office de tourisme :

9 agents, représentant 7.47 ETP

Pour assurer le remplacement des congés annuels du personnel, 1 saisonnier a été recruté. L'Office de tourisme du Pays Loudunais a également accueilli 1 stagiaire en 2019 en e-tourisme.

### > MISSIONS DU SERVICE

#### Assurer la promotion du territoire

- Relations avec chaque prestataire touristique
- Connaissance de l'offre touristique du territoire et des alentours
- Participation à des salons touristiques et événementiels
- Actions de communication

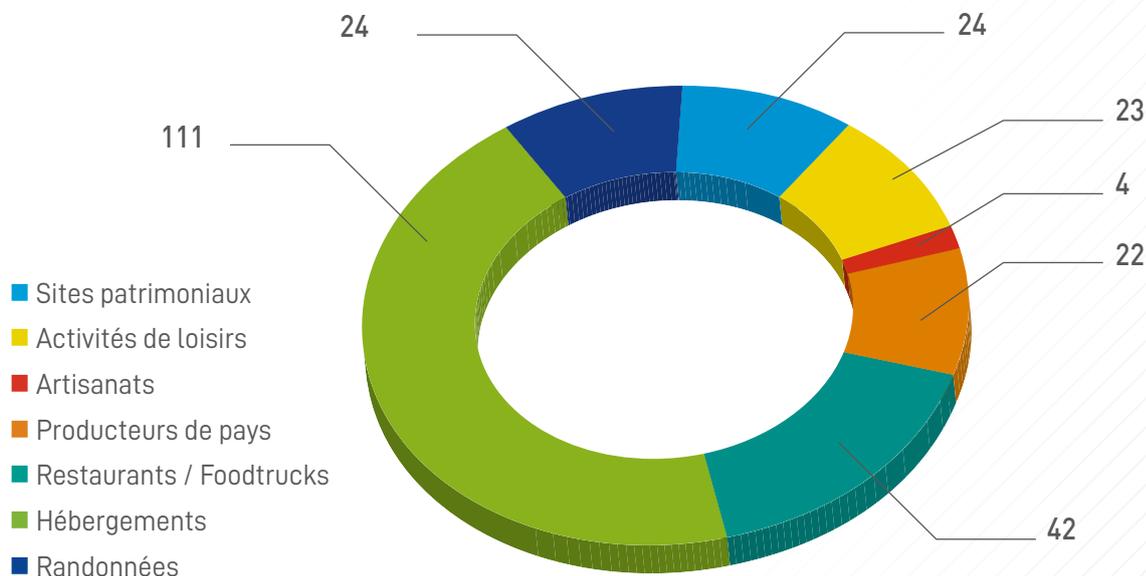
#### Assurer l'accueil des clients

- Conseiller en séjour
- Promouvoir le territoire
- Faire que le client reste sur le territoire

#### Développer l'offre touristique

- Développer les partenariats (ACAP, Région, Territoires voisins...)
- Travailler avec les prestataires en ateliers thématiques
- Développer les animations

### PRESTATAIRES OUVERTS AU PUBLIC EN 2019



**44,4%**

de l'offre touristique sur le Loudunais est composée de **hébergements**.

**38,8%**

de l'offre est représentée par les **sorties** (sites touristiques, randonnées, activités, producteurs et artisanat).

**16,8%**

de l'offre est une offre de **restauration**.

## &gt; LES INDICATEURS DE L'OFFICE DE TOURISME DU PAYS LOUDUNAIS

## Indicateurs touristiques

**9 282 VISITEURS** accueillis en 2019*- 26 points par rapport à 2018*

Cette forte baisse s'explique par différents facteurs : moins de présence au Center Parcs, épisodes de canicule en juin et juillet ce qui a retardé les départs en vacances des touristes (*après le 20 juillet*), montée en puissance de recherches sur les sites internet ou sur des bornes numériques...

**1 479 116 NUITÉES** en 2019 (*dont 1 433 301 nuitées au Center Parcs*)*+ 40,1 points par rapport à 2018*

En 2019, la période la plus forte pour les hébergeurs est d'avril à juin. La clientèle est principalement localisée au Center Parcs sur cette période. Le reste de l'année est relativement stable.

En 2019, l'Office de tourisme du Pays Loudunais a accompagné les hébergeurs dans la qualification de leur offre (*nombre de classement : 2 ; prestation photos : 10*).

**14 DATES D'ANIMATIONS** (*Secrets de Pays et autres*), sans compter les visites guidées pour les individuels et groupes

- 234 personnes aux secrets de pays ;
- 82 personnes aux visites de ville ;
- 314 personnes aux visites du château de Monts-sur-Guesnes ;
- 562 personnes aux visites de donjon ;
- 472 personnes aux visites du moulin des Trois-Moutiers ;
- 31 groupes accueillis en Pays Loudunais.

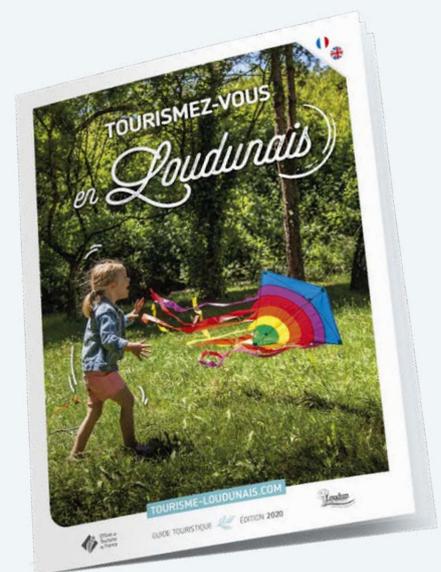
**2 422,20€ DE RECETTES***- 11 points par rapport à 2018*

Cette baisse s'explique par la baisse de fréquentation de l'Office de tourisme sur la saison 2019 due à la canicule.

## Indicateurs administratifs

**1 LANCEMENT** DE SAISON**3 CONSEILS** D'EXPLOITATION**8 ATELIERS CO-TRAVAIL** avec les prestataires (*nouveauté 2019*)

## Indicateurs communication

**7 000 GUIDES** TOURISTIQUES**5 000 AGENDAS** Secrets de Pays**12 000 AGENDAS** Center Parcs

En 2019, les principaux projets étaient tournés vers le numérique. En effet, la présence sur le web est primordiale. La première vitrine est le site internet, il doit être vivant, interactif et évoluer à la demande des utilisateurs. Les réseaux sociaux permettent de communiquer directement avec les touristes qui préparent leur séjour et montrer le dynamisme de la destination avec la fréquence des posts.

De plus, les missions sont désormais tournées vers les prestataires touristiques (*ils reçoivent les touristes*) et vers les habitants (*ils fréquentent le plus les offices de tourisme à la recherche des bons plans sorties*). Les prestataires et les habitants sont des ambassadeurs de la destination.

## Les principaux projets 2019 :

- installation de la borne numérique en juin 2019 ;
- mise en place des ateliers de co-travail avec les prestataires sur 4 thématiques (*Acadie, Itinérance douce, Accueil des camping-cars, Énotourisme*) ;
- Schéma d'Accueil et de Diffusion de l'Information Thouarsais-Loudunais ;
- 1 parcours Terra Aventura à Moncontour ;
- accompagnement des prestataires sur de nouveaux services (*classement de l'hébergement, photos, vidéos, cours d'anglais...*) ;
- classement de l'Office de tourisme en catégorie II depuis le 27 novembre 2019 ;
- suivi du Contrat de Cohésion et de Dynamisation du Thouarsais-Loudunais ;
- représentations aux réseaux offices de tourisme de France et MONA avec la participation au congrès OTF et au Club des « Classement des Meublés ».

Dans la poursuite des travaux amorcés en 2019, 2020 va permettre de structurer l'offre sur le territoire afin de proposer des visites de qualités privées ou publiques.

## Perspectives 2020

- 1 parcours Terra Aventura à Monts-sur-Guesnes
- Lancement du projet Pays d'Art et d'Histoire
- Étude sur l'Office de tourisme du futur
- Stratégie touristique
- Nouvelles animations
- Site internet



# PÔLE PATRIMOINE ET DÉVELOPPEMENT DURABLE

## GESTION DES DÉCHETS



**Directeur des Services Techniques :**  
1 agent à temps complet (ETP)

**Agents des Services Techniques :**  
32 agents, représentant 30,84 ETP

La Communauté de communes du Pays Loudunais exerce la compétence collecte, traitement et valorisation des déchets ménagers et assimilés depuis le 1<sup>er</sup> janvier 1993. Ce service est composé de :

- la collecte des ordures ménagères résiduelles ainsi que les déchets d'activités économiques assimilés, en porte à porte ;
- la collecte des emballages ménagers recyclables, en porte à porte ;
- la collecte des points d'apport volontaire pour les papiers et le verre ;
- la gestion des 5 déchèteries du territoire.



# 8 862 TONNES

**de déchets (gravats compris)**

ont été apportées en déchèterie soit un apport constant par rapport à 2018.



# 4 695 TONNES

**d'Ordures Ménagères Résiduelles (OMR)**

ont été collectées (soit une constance par rapport à 2018), cela s'explique notamment avec la collecte tous les 15 jours des OMR pour les communes de moins de 2 000 habitants, ainsi que de l'extension des consignes de tri qui permet de trier des emballages en plastique (pots, barquettes et films) dans le bac à couvercle jaune.

# 2 744 TONNES

**de déchets recyclables dont**



# 1065 TONNES

**d'emballages recyclables**

en augmentation de 7 % avec l'extension des consignes de tri.



# 1127 TONNES

**de verres**

les tonnages stagnent ces dernières années.



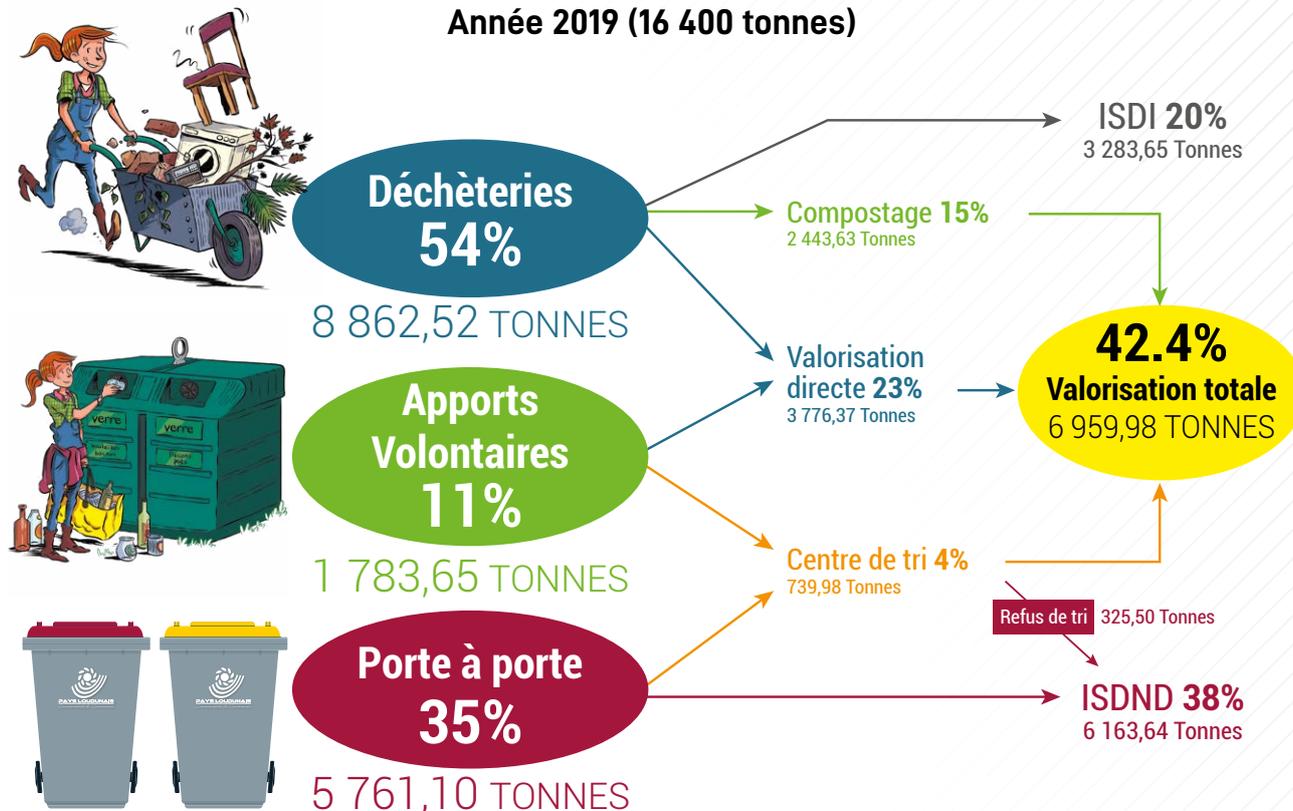
# 552 TONNES

**de papiers**

une forte augmentation (19% par rapport à 2018) grâce principalement à la collecte des papiers assimilés dans les établissements scolaires.

Synoptique des déchets traités en 2019

**DÉCHETS MÉNAGERS ET ASSIMILÉS**  
Année 2019 (16 400 tonnes)



\* ISDI : Installations de stockage de déchets Inertes / \* ISDND : Installations de stockage de déchets non dangereux.

Évolution de la production de déchets depuis 6 ans

Flux (en tonnes)	2014	2015	2016	2017	2018	2019
Ordures Ménagères	5 289	5 166	5 155	5 130	4 700	4 695
Emballages recyclables	747	845	841	862	995	1 065
Verre	985	912	1 065	1 059	1 110	1 127
Papier	436	438	422	421	465	552
Déchèterie	8 751	8 639	9 958	9 608	8 877	8 862
<b>Total</b>	<b>16 208</b>	<b>16 000</b>	<b>17 441</b>	<b>17 080</b>	<b>16 146</b>	<b>16 301</b>

Pour rappel, l'un des objectifs de la Loi de Transition Énergétique pour la Croissance Verte est d'être sous la barre des 14 000 tonnes de déchets ménagers et assimilés en 2020.

Comparaison de production des déchets de la C.C.P.L. avec le reste du territoire :

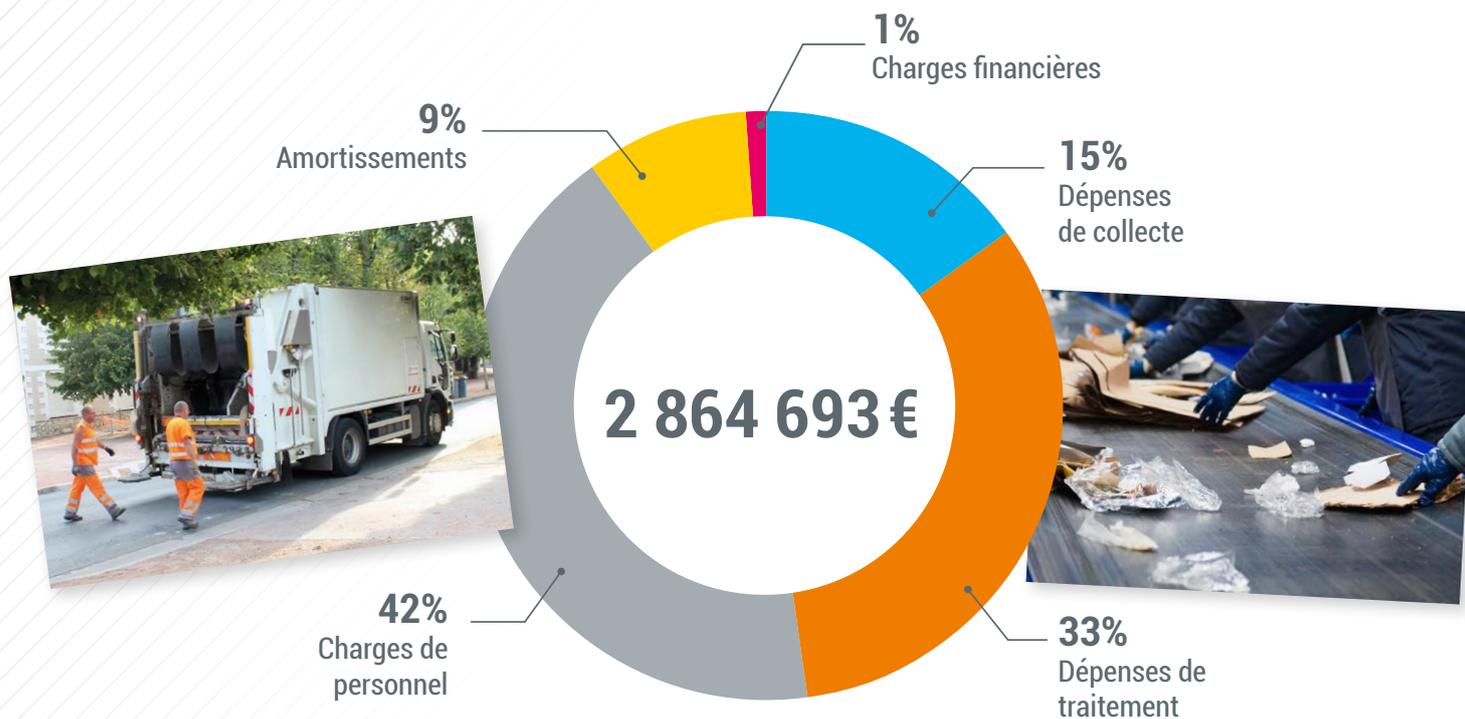
En kg/hab./an	Ordures Ménagères Résiduelles	Emballages Ménagers Recyclables	Apports en déchèterie	Total
<b>C.C.P.L. (2019)</b>	<b>186</b>	<b>109</b>	<b>210</b>	<b>505</b>
Département (2018)	211	86	233	530
Région (2018)	251	94	330	675

## Les indicateurs financiers

### LES DÉPENSES

Elles s'élèvent à 2 864 693 € et regroupent les charges de personnel ainsi que les coûts de collecte et de traitement. Elles sont réparties comme suit :

#### RÉPARTITION DES DÉPENSES RÉELLES DE FONCTIONNEMENT EN 2019



Les actions menées en 2018 (*optimisation de la collecte, extension des consignes de tri, contrôle d'accès en déchèterie, collecte des papiers assimilés...*) ont permis au Pôle Déchets de mieux maîtriser ses coûts et de baisser le taux de la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères (T.E.O.M.), pour les communes de moins de 2 000 habitants. C'est un souhait unanime des élus lors du vote en conseil communautaire du 22 mars 2017 (*délibération n°2017-3-40*).

#### Coût du service pour les différents flux

Le coût du service correspond au coût complet du flux, déduit des aides perçues et additionné des charges de T.V.A.

En € TTC par tonne	Ordures Ménagères Résiduelles	Déchets Ménagers Recyclables*	Gestion des déchèteries	Total
<b>Coût du service</b>	247,05 € TTC	130,63 € TTC	88,90 € TTC	466,58 € TTC

\*Les Déchets Ménagers Recyclables correspondent à l'ensemble des emballages recyclables, du verre et des papiers.

Évolution des coûts pour les 7 dernières années

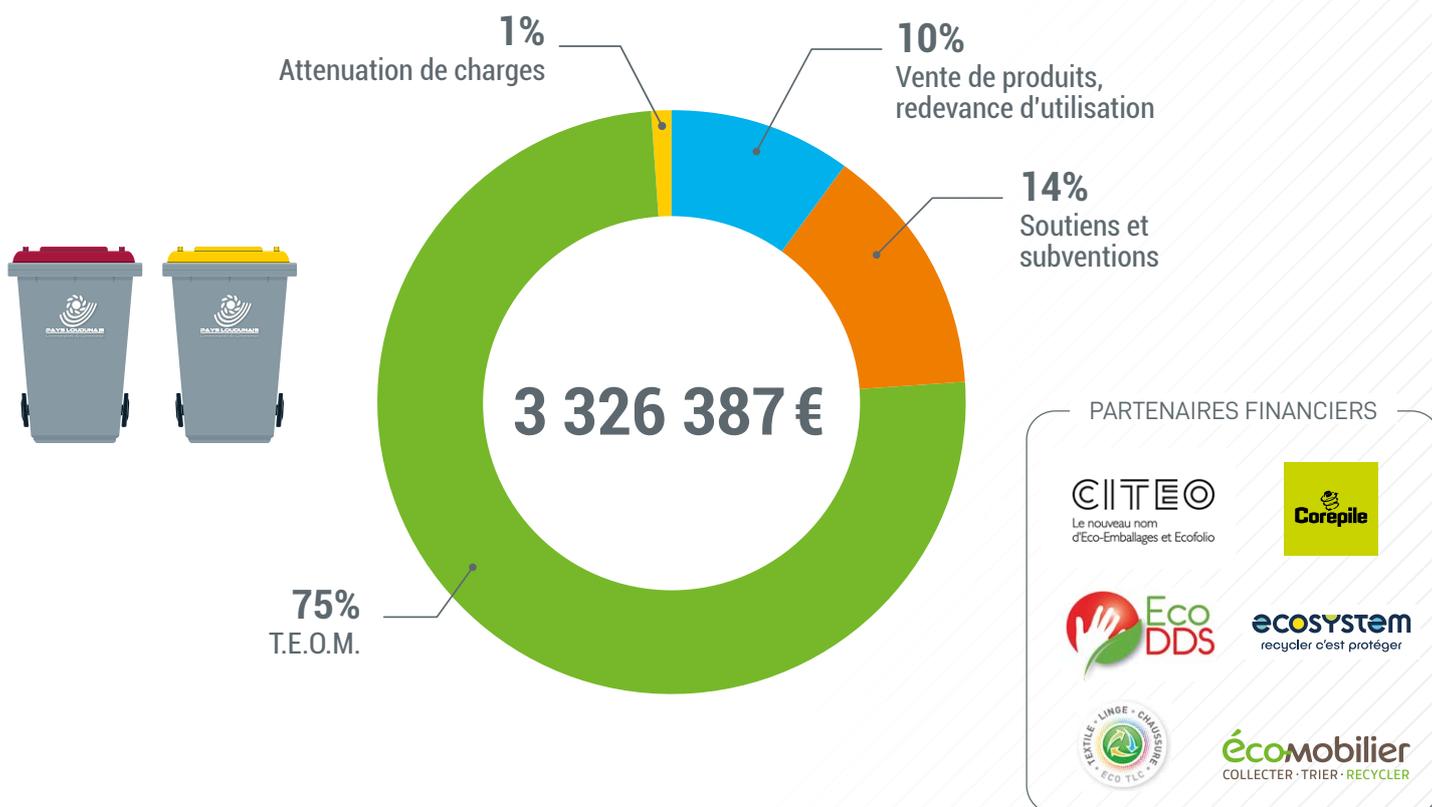
Coût en € TTC par tonne	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019
Ordures Ménagères Résiduelles	214,80 €	228,26 €	255,59 €	254,52 €	221,39 €	236,63 €	247,05 €
Déchets Ménagers Recyclables	101,59 €	64,16 €	102,68 €	114,52 €	100,41 €	142,23 €	130,63 €
Déchèteries	53,79 €	56,74 €	60,38 €	63,80 €	81,81 €	77,94 €	88,90 €
<b>Total</b>	<b>370,19 €</b>	<b>349,16 €</b>	<b>418,65 €</b>	<b>432,85 €</b>	<b>403,61 €</b>	<b>456,80 €</b>	<b>466,58 €</b>

Le coût global du service est en légère baisse par rapport à 2018 et l'objectif pour la Communauté de communes du Pays Loudunais est de le maîtriser en mettant en place des actions de prévention et d'optimisation du service pour les prochaines années (*tarification incitative, collecte des biodéchets, collecte robotisée...*).

LES RECETTES

Elles sont de 3 326 387 €, en légère hausse par rapport à 2018, notamment suite à la baisse du taux de la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères (T.E.O.M.) sur l'ensemble du territoire sauf Loudun (*collecte hebdomadaire des ordures ménagères résiduelles*). Les recettes contiennent également les facturations aux professionnels, les ventes de matériaux ainsi que les soutiens des éco-organismes. Les recettes sont réparties comme suit :

RÉPARTITION DES RECETTES RÉELLES DE FONCTIONNEMENT EN 2019



Évolution des recettes depuis 6 ans

En € TTC	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019
<b>Recettes</b>	2 909 193 €	2 997 054 €	3 270 820 €	3 253 536 €	3 346 204 €	3 083 585 €	3 326 387 €

La hausse des recettes en 2019 s'explique principalement par une augmentation de soutiens et des subventions des éco-organismes en 2019.

## GESTION DES MILIEUX AQUATIQUES

La compétence GEMAPI est exercée par la Communauté de communes du Pays Loudunais depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2018 selon les modalités suivantes :

- Compétence transférée pour une part à 3 syndicats :
  - Le syndicat intercommunal des bassins du Négron et du Saint-Mexme
  - Le syndicat mixte de la Manse étendu
  - Le SIVU de la Vallée de la Dive
- Compétence exercée par le Syndicat Mixte Vienne et Affluents par le biais d'une convention (*bassin de l'Envigne, communes concernées : Saires et Verrue*).
- Compétence exercée en régie directe pour les communes de l'ancien SIVOM de la région des Trois-Moutiers en attendant la création du syndicat du bassin du Thouet dont le périmètre intégrera ces communes (*bassin de la Dive*).

### Missions exercées en 2019

*Suivi administratif de la compétence.*

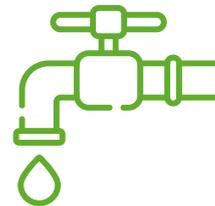
- **Bassin du Thouet :**  
participation au comité de pilotage pour l'élaboration du syndicat.
- **Bassin de la Vienne :**  
participation aux comités de pilotage, préfiguration du SAGE.

## EAU ET ASSAINISSEMENT

Dans le cadre de la loi du 7 août 2015 portant nouvelle organisation territoriale de la République, les compétences Eau et Assainissement sont transférées aux communautés de communes à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2018.

*Les élus communautaires ont décidé de déléguer l'exercice de cette compétence à deux syndicats :*

Eaux de Vienne-Siveer pour l'ensemble des communes du territoire à l'exception d'une partie de la commune de Pouant, desservie par le syndicat d'assainissement S.I.A.E.P. du Richelais.



## SERVICES TECHNIQUES INTERCOMMUNAUX

### > GESTION DE L'AIRE D'ACCUEIL DES GENS DU VOYAGE

La gestion des aires d'accueil des gens du voyage est devenue une compétence communautaire obligatoire à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2018 (Loi NOTRe).

Le transfert de compétence a été opéré entre la commune de Loudun et la Communauté de communes. Cette dernière a donc repris la gestion de l'aire d'accueil des gens du voyage La Roche Plumeau située sur la commune de Loudun en régie directe au 1<sup>er</sup> janvier 2018.

L'aire d'accueil est composée comme suit :

Nom et adresse de l'aire		Commodités	
<b>Nom de l'aire :</b>	Aire d'accueil La Roche Plumeau	<b>Distance du bourg le plus proche :</b>	1500 m
<b>Adresse :</b>	La Roche Plumeau - RD 14 86200 LOUDUN	<b>Écoles :</b>	500 m
		<b>Commerces :</b>	1000 m
		<b>Hôpital :</b>	800 m
Encadrement assuré par le gestionnaire avec passage tous les jours		<b>Nombre de places de caravanes :</b>	18
<b>Accompagnement social :</b> CCAS de Loudun		<b>Nombre d'emplacements :</b>	6
<b>Règlement intérieur :</b> oui			
<b>Durée de séjour autorisé :</b> 1 mois renouvelable 2 fois		<b>Télégestion :</b>	Oui

Équipements		Tarifs	
<b>Espaces verts</b>	Oui	<b>Montant du droit de place</b>	Gratuit
<b>Nombre de WC</b>	1 WC par emplacement	<b>Montant de la caution</b>	100€
<b>Nombre de douches</b>	1 douche par emplacement et un équipement pour personnes à mobilité réduite	<b>Avance sur consommation fluides</b>	Oui : 5€
<b>Nombre de bornes à eau</b>	2 bornes à eau par emplacement	<b>Modalités facturation d'électricité</b>	Selon la consommation : 0,17 €/Kwh
<b>Nombre de bornes électriques</b>	2 bornes électriques par emplacement	<b>Modalités de facturation d'eau</b>	Selon la consommation : 2,5 €/m <sup>3</sup>
<b>Service d'entretien</b>	1 passage par semaine et un après chaque départ	<b>Divers : (pénalités, infractions au règlement intérieur...)</b>	100 €
<b>Service de ramassage d'ordures ménagères</b>	1 passage par semaine		
<b>Type de revêtement</b>	bitume		

### Organisation du service

Plusieurs services interviennent dans la gestion de l'aire :

- **Service technique :** gestion quotidien, relations usagers, régie, entretien ;
- **Service espaces verts :** entretien ;
- **Service administratif :** régie, suivi administratif, relation avec les partenaires (*Préfecture, Direction Départementale de la Cohésion Sociale, Caisse d'Allocations Familiales*).

En 2019, deux fermetures de l'aire d'accueil ont été organisées : du 15 au 25 avril et du 19 au 23 août afin de procéder à un nettoyage complet et aux réparations nécessaires.

**45% D'OCCUPATION**  
(TAUX MOYEN ANNUEL)

### Taux d'occupation de l'aire d'accueil

Mois	Taux d'occupation mensuel
Janvier	84%
Février	24%
Mars	18%
Avril	30% (fermeture 11 jours)
Mai	34%
Juin	24%
Juillet	5%
Août	7% (fermeture 5 jours)
Septembre	69%
Octobre	72%
Novembre	89%
Décembre	89%

## > ENTRETIEN, OPTIMISATION ET VALORISATION DU PATRIMOINE BÂTI



**Responsable des travaux en régies :**  
1 agent à temps complet

**Agents d'entretien :**  
3 agents, représentant 2,80 ETP

### Les missions

- Maintien des conditions optimales d'utilisation du patrimoine bâti (*entretien et maintenance des bâtiments de la collectivité*);
- Maintien ou mises en conformité réglementaire des bâtiments (*sécurité incendie, sécurité des travailleurs, accessibilités des personnes à mobilité réduite...*);
- Améliorations constructives et fonctionnelles des bâtiments existants (*aménagement des locaux, amélioration thermique des bâtiments, renouvellement d'équipements techniques...*);
- Pilotage d'études et conduite d'opérations pour les projets neufs et structurants.

### La gestion du patrimoine existant

Le patrimoine existant de la Communauté de communes du Pays Loudunais se compose de :

- 1 siège administratif ;
- 5 maisons de santé ;
- 5 déchèteries ;
- 1 centre de transit de déchets ménagers ;
- 1 aire d'accueil des gens du voyage ;
- bâtiments des Zones d'Activités Economiques (*ateliers relais*) ;
- ateliers Intercommunaux.

Par rapport à 2018, le patrimoine de la Communauté de communes a évolué avec la fermeture définitive de la piscine d'été.

### L'entretien préventif et curatif

Il s'agit de l'entretien général des bâtiments à savoir : la maintenance des équipements techniques, les réparations, les vérifications obligatoires et le gros entretien (*peinture, étanchéité*).

Les interventions sur les sites sont déléguées aux entreprises dans le cadre de contrats d'entretiens ou réalisées en interne par une équipe régie composée de 3 agents polyvalents qui répond aux demandes urgentes de premier niveau (*petits entretiens, plomberie, peinture...*).

### Actions réalisées en 2019

- Remplacement du système de chauffage/climatisation du Téléport 6 (*Loudun*) ;
- Travaux de mise en accessibilité du cheminement de la Maison de Pays (*Chalais*) ;
- Travaux de menuiserie pour la mise en place d'un écran tactile à l'office de tourisme (*Loudun*) ;
- Création d'un cabinet d'orthophoniste à la Maison de Santé de Trois-Moutiers ;
- Remplacement du panneau solaire pour la production d'électricité de la déchèterie de Saint-Clair ;
- Préparation technique des manifestations « Neodyssée » et « Vélo, swing et petits pois » ;
- Travaux de couverture à l'espace formation (*Loudun*).

### Actions en cours

- Ouverture du nouveau centre aquatique : travaux de juillet 2018 à février 2020.

### Projets 2020

#### *Extension de la maison de santé de Loudun*

- Choix de la maîtrise d'œuvre, étude de conception, consultations des entreprises ;
- Travaux prévus de novembre 2020 à novembre 2022.

#### *Extension et réhabilitation de la déchèterie de Loudun-Messemeé et Trois-Moutiers*

- (*esquisse de la phase concours ou AVP + projet déchèterie*)
- Travaux prévus de novembre 2019 à novembre 2020

## > ENTRETIEN ET VALORISATION DU PATRIMOINE NATUREL (*gestion forestière, sentiers de randonnées...*)



**Chef de service :**  
1 agent à temps complet

**Agents des espaces verts :**  
4 agents et 1 apprenti à temps complet

### Les missions

- Entretien des sentiers de randonnée pédestre, des sentiers d'interprétations (*aménagement, entretien, sécurité, signalétique et balisage*) ;
- Gestion des espaces naturels de la propriété de la Communauté de Communes ;
- Restauration et entretien des sources ;
- Travaux d'entretien des espaces communautaires ;
- Gestion forestière.

### Actions réalisées en 2019

- Création et aménagement de décor végétal pour manifestations (*Neodyssée, vélo swing et petits pois, fête du printemps*) ;



- Entretien des sentiers d'interprétations (*Ligne verte, pé de jojo, sentes de fondaires, sentes de la dive*) ;
- Collections de vignes, amandiers, sources ;
- Entretien des espaces verts des sites et bâtiments communautaires (*zones d'activités économiques, aire de repose de la Briande et Maison de Pays, aire d'accueil des gens du voyage...*) ;
- Gestion forestière et entretien des chemins.

## > VALORISATION DU PATRIMOINE DE PAYS



**Concepteur - chef de projet :**  
1 agent à temps complet

Les agents du service Entretien et valorisation du patrimoine naturel interviennent dans le cadre des missions de ce service.

### Sauvegarder et valoriser le patrimoine de pays et le patrimoine naturel

*Patrimoine néolithique – partenariat CCPL / Ville de Loudun*

- NéOdyssee – organisation des festivités grand public : plus de 5 000 visiteurs sur deux éditions (*Arçay et Les Trois-Moutiers*). Gros succès des expositions au musée Charbonneau-Lassay à Loudun.
- Accompagnement des projets scientifiques archéologiques
  - 15 sites mégalithiques entretenus par les agents
  - 65 collections découvertes et inventoriés
  - 20 sites à silex découverts et inventoriés
- Intégration dans le programme collectif scientifique de recherche (PCR) + implication et compétence largement saluées par les archéologues.
- Acquisition et projet de restauration du dolmen de Chantebrault IV à Saint-Laon – Investissement CCPL marqué.

*Odyssée blanche – mise en valeur des sources*

- 20 sites restaurés et entretenus par les agents
  - retour positif des élus des communes et des habitants ;
  - opération environnementale qualitative saluée par les partenaires ;
  - gestion des populations de ragondins à améliorer.

*Accompagnement de la politique Espaces Naturels Sensibles (ENS) du Département de la Vienne*

- Accompagnement dynamique de l'ENS Beaumont-Scévollles avec mise à disposition conventionnée d'un terrain CCPL et participation active aux diagnostics faune/flore.

### Diversifier l'offre touristique en créant un réseau de sentiers aménagés

*Route touristique du vignoble*

- Création CCPL – syndicat viticole – 1992 – réhabilitation en 1999 puis en 2014 – 45 km avec balises, logo et dépliant promotionnel – entretien du balisage par agents : un passage annuel.

*Sentiers pédestres*

- 20 sentiers pédestres créés : 500 km environ de sentiers balisés traversant le territoire de 30 communes. Entretien des balises directionnelles par les agents (*un passage annuel environ 25 jours agent*). Partenariat avec les communes qui gèrent les chemins.
- Dépliant promotionnel géré par le service Tourisme.
  - Territoire Loudunais bien couvert par le réseau
  - Pratique régulière sur la majorité des circuits



*Sentiers de découverte et d'interprétation*

- Création et entretien des mobiliers et du cheminement
- Dépliants promotionnels -> service Tourisme
- 72 km au total pour 4 sites :
  - Ligne verte : 14 km cyclo, équestre, pédestre
  - Pé de Jojo : 3 km – pédestre
  - Sentes de Fondeire : 5km – pédestre
  - Sente Divine : 50 km – pédestre, équestre

### Améliorer le cadre de vie, renforcer la biodiversité

*Odyssée verte – plantation d'arbres et de haies, opérations unanimement saluées par les bénéficiaires élus ou particuliers.*

- Plus de 50 000 arbres installés en 20 ans dont près de 4 000 amandiers (*100 sur la Route du Vignoble en 2019*).
- Opérations modestes – peu d'impact sur le paysage.
- Difficulté de la prise de conscience de l'entretien des jeunes plantations.

*Création et entretien de conservatoires fruitiers*

- Les Treilles de la Reine Blanche collection de vieux cépages traditionnels sur un terrain de 0.5 ha appartenant à la commune de Curçay-sur-Dive :
  - Partenariat avec la commune de Curçay-sur-Dive (*entretien terrain / organisation de la fête de la vendange...*)
  - Aménagement et site très prisés par les touristes et habitants – investissement modeste
  - Projet salué par les professionnels pépiniéristes spécialisés et l'INRA de Montpellier (IVV)
- L'amanderaie de Bel Air – collection d'amandiers régionaux sur un terrain CCPL situé sur la commune de Chalais, environ 2 hectares au total. Près de 300 amandiers et 110 variétés installés.
  - Opération à l'investissement modeste
  - Projet encouragé et salué par le Conservatoire d'Aquitaine (*Montesquieu – 47*) et l'INRA d'Avignon
  - Belle vitrine sur une espèce fruitière d'avenir, nombreux projets locaux de particuliers qui souhaitent développer une filière de production

### Gestion forestière

- Valorisation du capital forestier CCPL et maintien de la biodiversité.

- Vente de bois (*chauffage et œuvre*) utilisation de la ressource locale pour aménagements internes CCPL + accueil du public (*sentés de Fondoire*).

### Opérations plus ponctuelles

#### Promotion du patrimoine par le biais des éditions

- Escapades du goût (*gastronomie locale*) ;
- Pierres à construire du Loudunais (*bâti traditionnel*) ;
- Poterie commune et terre vernissée.

#### Recensement faune-flore

- Arbres et arbustes du Nord-Vienne (*avec le conservatoire Sud-Atlantique*) ;
- Atlas des papillons du Poitou-Charentes avec Poitou-Charentes Nature ;
- Cavités à chauves-souris avec Vienne Nature.

#### Panneaux de valorisation patrimoniale

- dans les communes de Beuxes, Sammarçolles, La Chaussée, Berthegon, Nueil-sous-Faye, Bournand, Ternay, Verrue, Ranton.

### Opérations financières liées au service

Opérations	Dépenses 2019	Temps agents techniques (en jour)	Temps agent chef de projet (en jour)
NéOdyssee (PCR et Fête)	15 570	80	90
Odyssée blanche	750	50	10
ENS			5
Route du vignoble		2	2
Sentiers pédestres		25	3
Sentiers découvertes	1 450	120	25
Odyssée verte	915	15	3
Conservatoires fruitiers	3 500	80	35
Gestion forestière	3 980	150	5
Autres opérations ponctuelles			3
<b>Total Dépenses</b>	<b>26 165</b>	<b>522</b> <i>Environ 600 jours (1/2 temps du service)</i>	<b>181 jours</b>

Dépenses générales	Recettes	
<b>26 165 €</b>	Subvention NéOdyssee	<b>1 500 €</b>
	Vente de bois	<b>9 400 €</b>
<b>Total : 26 165 €</b>	<b>Total :</b>	<b>26 165 €</b>



PLUS DE  
**2 000**  
VISITEURS  
sur deux jours

### Principaux projets 2019

#### Patrimoine néolithique

- organisation des Fêtes NéOdyssee sur la commune des Trois-Moutiers ;
- travail d'inventaire des collections et des sites ;
- opération foncière pour l'acquisition du dolmen Chantebrault IV.

#### Odyssée blanche

- amélioration des sources du Doesmont, du Verdelet de la Ribardière et de la Beurte ;
- préparation du programme de signalisation routière.

#### Améliorer le cadre de vie – renforcer la biodiversité

- création de plants d'amandiers locaux. 15 000 plants créés depuis 2005 en lien avec l'association Arbrissel. 800 unités en 2019 (*partenariats associatifs + programme interne (conservatoire de Chalais – Route du Vignoble)*) ;
- passage de la gestion de la vigne de collection en biodynamie.

#### Gestion forestière

- signature d'un nouveau plan d'aménagement du domaine forestier de la CCPL pour 20 ans.

### Perspective 2020

#### Patrimoine néolithique

- création d'une exposition « fouilles de Chantebrault IV » : mai 2021 ;
- animations journées nationales de l'archéologie : juin 2021 au musée Charbonneau-Lassay (*partenariat avec la Ville de Loudun*) ;
- lancement du projet de restauration du dolmen de Chantebrault IV ;
- sondage archéologique 2 sites à Saint-Léger-de-Montbrillais septembre 2021 ;
- participation aux Fêtes NéOdyssee de Tusson (16).

#### Odyssée blanche

- mise en place de la signalisation routière ;
- aménagement parking avec communes concernées ;
- projet de restauration de la source du Négron grâce à l'acquisition Ville de Loudun.

#### Améliorer le cadre de vie – renforcer la biodiversité

- dynamiser les actions ENS du Département sur le territoire avec la prise en compte du patrimoine « Pelouses calcaires de la Dive » ;
- finaliser l'installation des 110 variétés d'amandiers régionaux dans la collection de Bel Air :
  - sessions de greffage
  - caractérisation des variétés
  - réalisation des premiers aménagements en vue d'une ouverture horizon 2022-2023
- implication de la commission dans le projet « Pays d'Art et d'Histoire ».

#### Gestion forestière

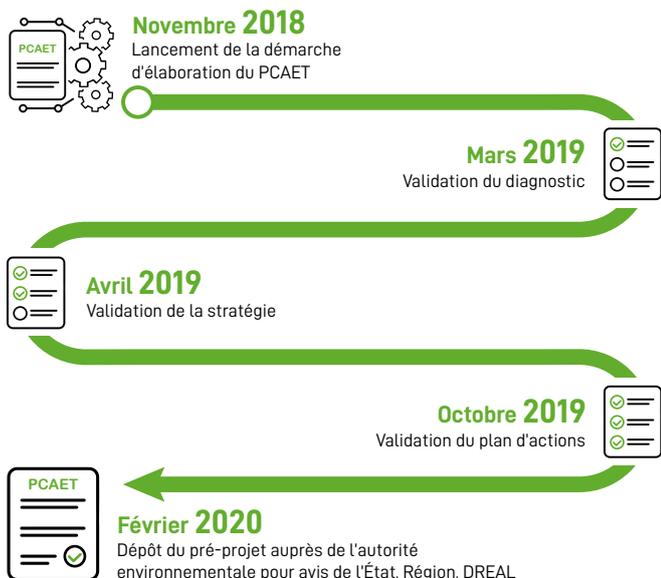
- coupe de régénération de deux parcelles ;
- passage des parcelles boisées de Beaumont en gestion Département pour la mise en place de l'ENS. Convention de 20 ans avec environ 15 hectares.

# AMÉNAGEMENT DURABLE DU TERRITOIRE

## Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET)

L'élaboration du PCAET a mobilisé l'ensemble des élus, des partenaires institutionnels et des services de la Communauté de communes.

L'approche thématique a été possible grâce à la mobilisation de l'ensemble des services de la Communauté de communes.



Le Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET) est un projet territorial de développement durable. À la fois stratégique et opérationnel, il prend en compte l'ensemble de la problématique climat-air-énergie autour de plusieurs axes d'actions :

- la réduction des émissions de gaz à effet de serre (GES) ;
- l'adaptation au changement climatique ;
- la sobriété énergétique ;
- la qualité de l'air ;
- le développement des énergies renouvelables.

Mis en place pour une durée de 6 ans, le PCAET apporte une nouvelle vision sous l'angle « air-énergie-climat » de la vie d'un territoire : la consommation d'énergie, le développement économique, les transports, les activités, etc. Au-delà de l'aspect réglementaire obligatoire, l'élaboration de ce plan est une opportunité économique, sociale et environnementale pour le territoire et ses habitants.

Le Syndicat Énergies Vienne a souhaité s'engager aux côtés des 5 EPCI de la Vienne qui n'avaient pas entamé la démarche, pour les accompagner dans le lancement de leur PCAET en promouvant la mutualisation et la structuration des échanges avec les différents intervenants et partenaires (ATMO, AREC, Chambre d'Agriculture, gestionnaires de distribution d'électricité et de gaz...).

L'accompagnement du syndicat s'est formalisé par :

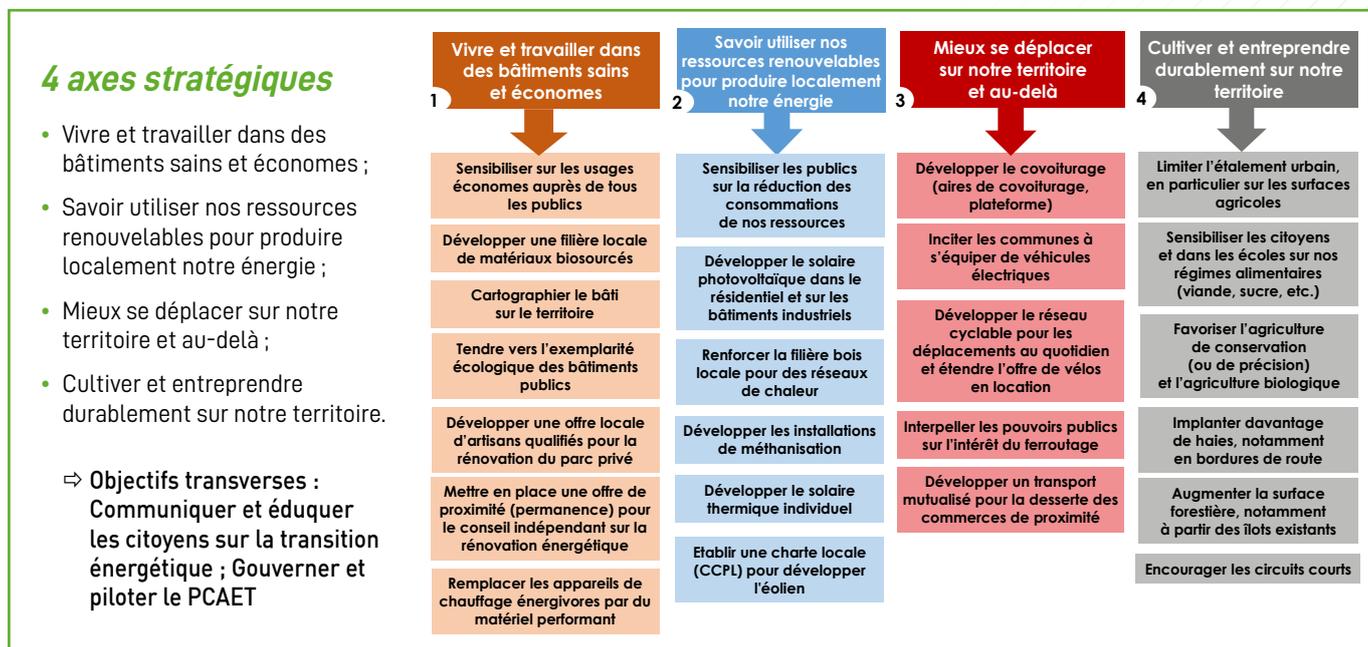
- la prise en charge du Diagnostic Territorial (phase 1) ;
- l'assistance dans la mise en œuvre des 3 autres phases (stratégie territoriale, programme d'actions et suivi / évaluation) incluant la rédaction d'un Cahier des Charges Techniques en vue de retenir un cabinet compétent en la matière.

### 2 ateliers de concertation en juin 2019

- « Savoir utiliser nos ressources renouvelables pour produire localement notre énergie » et « Cultiver et entreprendre durablement sur notre territoire » ;
- « Vivre et travailler dans des bâtiments sains et économes » et « Mieux se déplacer sur notre territoire et au-delà ».

⇒ Entre **15 et 25 participants** à chaque atelier.  
⇒ **27 fiches** actions produites lors des ateliers.

Après avis de l'autorité environnementale, le PCAET sera soumis à enquête publique avant son approbation finale par le conseil communautaire.





**Communauté de communes du Pays Loudunais**

2 Rue de la Fontaine d'Adam - BP 30004  
86201 LOUDUN Cedex

Tél: 05 49 22 54 02 - Fax: 05 49 22 99 77

[contact@pays-loudunais.fr](mailto:contact@pays-loudunais.fr)

[www.pays-loudunais.fr](http://www.pays-loudunais.fr)